PORTRAIT

Julien Lauprêtre

« Au Secours Populaire Français, on n'explique pas à la personne qui se noie les raisons de sa noyade. On est là pour l'aider à ne pas se noyer ». *Le ton est donné par Julien Lauprêtre. Président du Secours Populaire, l'homme a livré des batailles sur tous les fronts.*

Au dernier étage de l'immeuble qui abrite l'association de solidarité, dans son bureau où l'histoire se lit sur les murs ou décore les étagères, Julien Lauprêtre pourrait se contenter de tenir des propos illustrant ses actions menées ici ou là, ses rencontres ou bien encore ses voyages. *Camaraderie* aurait poussé tantôt des « *Ah !* », tantôt des « *Oh !* ». Seulement voilà. Cet homme-là avec son franc-parler, ne fait pas partie de ces individus qui se sentent supérieurs. Cet homme-là milite, agit, espère toujours et se mobilise encore pour les enfants et les adultes aux revenus plus que faibles. Rencontre avec un homme de cœur.

Le militantisme en héritage

« Je suis né dans le 12e arrondissement de Paris et j'y vis toujours ! Dans ce quartier populaire, j'ai grandi entre un père cheminot et une mère dont la santé fragile l'empêchait d'exercer un quelconque métier. Si mon père a milité au sein du parti communiste, ma mère a toujours refusé d'être encartée. Pourtant, les convictions étaient les mêmes : changer la société, dénoncer les injustices, permettre à tous de vivre dignement. Avec mon père, j'ai arpenté les rues, découvert les réunions syndicales, assisté aux manifestations contre la montée du fascisme. J'ai vécu les premiers congés payés, fait mes premiers pas en collectivité dans le centre « Vacances Populaires Enfantines », subi la guerre, monté un groupe de résistance avec des jeunes de mon quartier. J'ai été emprisonné pour propagande antinazie. Ça a été l'occasion pour moi de faire connaissance avec le groupe Manouchian et enfin, j'ai vécu la Libération. De cette période terrible, on ne ressort jamais indemne. Mais la vie est là, qui bat, plus forte que tout. Et tout ce que j'avais vécu en tant que môme puis en tant que jeune a été une forme d'héritage. Cet héritage, j'allais en faire quelque chose : agir pour que la vie soit plus belle pour les générations suivantes. » Et pour cela, le Secours Populaire Français, contre toute attente, en a été le maître d'œuvre.

Objectif « solidarité »

« Lorsque je suis entré au Secours Populaire, je ne pensais pas y rester. Mon contrat était établi pour quelques semaines. Et puis, voyez-vous, comme c'est curieux, 50 ans plus tard, j'y suis toujours. » Sans hésiter, il en donne les raisons. *« Une association agissant dans le domaine de la solidarité devait posséder un bel immeuble, être connu de tous. Or, les locaux étaient affreux et nous étions loin de nous compter nombreux. Et puis, nous avons changé d'orientation, nous avons évolué mais constamment dans le même domaine : celui de la « solidarité ». Et vous imaginez bien que dans ce domaine, encore aujourd'hui, les projets sont malheureusement nombreux parce que la pauvreté, la misère sont là, de plus en plus. Nous sommes les seuls à distribuer autant de repas par an, à savoir près de 60 millions. C'est énorme. Sur le plan de la distribution vestimentaire, nous sommes également présents. C'est terrible tout de même en 2004 de constater à quel point les gens sont démunis. On le remarque notamment à cette période estivale car le nombre de familles qui ne part pas a considérablement augmenté.*

Accès à la culture et aux loisirs

« Comme tous les ans, nous organisons une journée pour les mômes au bord de la mer. Cette année, ce fut le 18 août à Ouistreham que nous avons débarqué avec ces oubliés des vacances. Nous proposons également des séjours aux familles. Mais, vous savez, cela ne suffit pas de leur dire « Allez, partez quelques jours avec vos enfants ! », encore faut-il les aider à vivre ces quelques jours le mieux possible. Souvent, ces familles perdent leurs repères dans des lieux complètement nouveaux pour elles. Elles se sentent mal à l'aise, déplacées. C'est tout à fait comparable au domaine culturel. Aujourd'hui, nous affichons le slogan « Avec le Secours Populaire, la culture ça change ta vie ». *C'est vrai que la culture est une véritable émancipation. Mais, nous savons bien qu'il est essentiel de préparer les gens à découvrir le théâtre et nécessaire de les accompagner dans cette découverte. En effet, ils ne viennent pas spontanément dans des endroits qu'ils estiment ne pas être faits pour eux. Par exemple, au Festival d'Avignon, nous avons aidé des gens en difficulté à monter sur les planches. C'était vraiment extraordinaire !*

Et puis, il y a le Stade de France où nous serons le 24 août 2005. Une journée qui rassemblera les enfants qui n'auront pas pu partir en vacances et qui seront rejoints par des enfants venus de l'étranger, victimes de la guerre, du sida ou encore de ces calamités naturelles. Aujourd'hui, nous sommes présents dans 50 pays étrangers sous forme de comités. Nous travaillons en réseaux. Nous leur demandons d'envoyer des mômes pour cette grande manifestation populaire de solidarité mondiale placée sous le signe de rencontres culturelles et sportives ».

Toujours motivé

« Mais, Julien, dites-moi, ce n'est pas désespérant toute cette misère ? Regardez, cela fait 50 ans que vous êtes là et les gosses et les adultes dont vous nous parlez auxquels j'ajoute les étudiants dont vous avez dit qu'ils ne mangeaient pas tous à leur faim, mais c'est déprimant, vraiment déprimant, non ? »…

« Déprimant, dites-vous ? Je ne me sens pas déprimé. J'ai 78 ans et je suis bien dans mes baskets. Bien sûr que si toute cette pauvreté n'existait pas, cela serait mieux que bien. Mais elle est là et nous sommes aujourd'hui avec nos militants et nos bénévoles, des généralistes de la Solidarité. C'est enthousiasmant ces petites victoires lorsque ici, des gosses jouent dans les vagues ou que là-bas, des adultes sont devenus comédiens le temps d'un festival. C'est encore enthousiasmant lorsque là-bas, en Iran, je viens d'inaugurer deux écoles. C'est vraiment un plaisir que celui d'être solidaire, de donner le goût de rêver et le bonheur de sourire ».

■ ***Propos recueillis par Brigitte d'Agostini***

Julien Laupêtre,
Président du **Secours Populaire Français**
9-11, rue Froissart – 75140 Paris Cedex 03
www.secourspopulaire.asso.fr
presidence@secourspopulaire.asso.fr

Photo : D. Lefilleul d'après P. Deschamps - Logo SPF : Grapus

p. 2 QUESTIONS DE PRINCIPE Les 3 questions de Pierre Tournemire, Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement
p. 28 PORTRAIT Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire Français

DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les Droits de l'enfant

Une Convention Internationale à découvrir et à faire vivre

Camaraderie
le magazine des francas
juill. sept. n°266
2004

acteur d'un monde à hauteur d'Homme

le magazine des francas
juill.›sept. n°266
2004

Camaraderie

acteur d'un monde à hauteur d'Homme

SOMMAIRE

3 Questions de principe ➜ **Les 3 questions de Pierre Tournemire**
Initiatives ➜ **Ça s'est passé cet été !** 4
6 Paroles de pionniers ➜ **Militante pour l'enfance un jour, militante toujours...**
Agir : mode d'emploi ➜ **Une brique dans le mur de l'art** 7
8 Formation ➜ **Animer : une expérience à partager**
Des clés pour comprendre ➜ **Les Droits de l'enfant** 9
21 On en parle encore !
Citoyens du Monde ➜ **Quand Barcelone se met à l'heure mondiale**
de la Jeunesse ➜ **Tous pareils, tous différents !** 22
Partenariat : La Maison des Jeunes « Dom Harcerza »
24 Zooms sur vous
Web Tour ➜ **Éducation, vidéo, Internet : quel point commun ?** 26
27 C'est à vous ➜ **La parole est aux enfants...**
Portrait ➜ **Julien Lauprêtre** 28

ÉDITO

La rentrée est souvent propice aux bonnes résolutions. Après un été passé à vivre au quotidien avec les enfants, l'envie de poursuivre cet engagement est présente sur le chemin du lycée ou de la Fac.

En février dernier, le CERC a publié un rapport montrant que la pauvreté monétaire touche en France métropolitaine, entre un et deux millions d'enfants et d'adolescents.
Si ce constat alarmant questionne la société dans son ensemble, il s'impose à chacun d'entre nous. Comment, quotidiennement, le prendre en compte et agir en conséquence ?

De nombreuses associations proches de chez vous, telles que le Secours Populaire Français, refusent cette fatalité et veulent porter l'espoir. Préoccupés par l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants, les Francas ont depuis longtemps noué des relations avec cette association. Le dossier, réalisé en partenariat avec eux, en témoigne.

Le 20 novembre peut être une occasion d'agir avec les enfants et les jeunes pour une société plus solidaire. Chacun d'entre nous peut œuvrer dans ce sens. N'hésitons pas à le faire !

■ *La rédaction*

Directeur de la publication : Philippe Deplanque – **Responsable du magazine** : Didier Jacquemain (djacquemain@francas.asso.fr) – **Animatrice de la rédaction :** Nadia Astruc (nastruc@francas.asso.fr) – **Ont contribué à ce numéro :** Brigitte d'Agostini, Jocelyne Casse, Chaharazade, Cornélia Göbel Aït-Ouaret, Sandrine Cottaz, Jérôme Fusato, Gigi, Paco Gutierrez, Christine Hasperue, Yvonne d'Henry, Odile Mantier, Sarah Miet, Sofiane Taaleb, les rédacteurs du dossier – **Maquette :** ©FROMATIQUES • 01 43 45 45 10 – **Impression :** Paton Imprimeur – 71, avenue du Maréchal-Leclerc – 10120 Saint-André-les-Vergers – **Les Francas :** 10-14, rue Tolain – 75980 Paris Cedex 20 – Tél. : 01 44 64 21 53 – Fax : 01 44 64 21 11 – **Camaraderie n° 266** Juil.-sept. 2004 – Trimestriel – Abonnement : 4 n°/an : 7,62 € - Commission paritaire n° 1004 G 79149 – Dépôt légal 3e trimestre 2004 – **www.francas.asso.fr**.

Couverture : D. Lefilleul

Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement, responsable du site laïcité, www.laicite-laligue.org, Pierre Tournemire a fait de nombreuses conférences sur la laïcité, notamment à Nîmes dans le cadre de la préparation du Congrès des Francas. Il a été auditionné par la Commission Stasi. Sofiane Taaleb est animateur à l'Espace Jeune du Putaut (Association départementale du Gard). Sur la question de la laïcité comme principe de développement du « Mieux Vivre Ensemble » au cœur du centre de loisirs, Sofiane a de quoi dire.

© DR

QUESTIONS DE PRINCIPE

Les 3 questions de Pierre Tournemire

Pierre Tournemire
www.laicite-laligue.org

Sofiane Taaleb
Francas – AD du Gard
taalebsof@yahoo.fr

Laïcité
La Fédération nationale publiera en décembre prochain un outil ressources en direction des animateurs, formateurs et directeurs pour mettre en vie, au quotidien, le principe de laïcité dans le champ des loisirs éducatifs collectifs. Des valeurs à l'action, à partir d'expériences locales, ce document contribuera à la mise en vie des principes de vie collective.

Pierre Tournemire : ***Comment un centre de loisirs peut permettre ce mieux vivre ensemble en prenant en compte des valeurs partagées mais aussi des valeurs particulières ?***

Sofiane Taaleb : Le centre de loisirs doit permettre la confrontation des personnes et de leur cadre de référence.

Pour mieux vivre ensemble avec les valeurs communes et personnelles, il faut tout d'abord valoriser les valeurs communes que les personnes ont entre elles (démocratie, respect, solidarité, paix…) et se servir de celles-ci comme référence aux gestions de conflits éventuels.

L'animateur travaille avec des groupes de personnes. L'adhésion de chacun au fonctionnement est essentielle.

Ces valeurs sont forcément confrontées aux particularités de chacun. C'est ainsi que l'individu pourra se construire. Il devra se positionner. Soit en adhérant au système, soit en s'y opposant, soit en négociant, c'est-à-dire en proposant des solutions alternatives où chacun peut se retrouver (tant bien que mal).

Le fonctionnement des centres de loisirs est donc censé être en perpétuelle remise en cause et accepter les critiques sans se positionner en « fonctionnement idéal » au fil des temps. Ceci puisque la société et les individus changent.

L'accent doit alors être mis sur les valeurs communes qui feront office de référence et qui différencient les centres de loisirs les uns des autres…

P. T. : ***Le centre de loisirs est une communauté de rencontres, de solidarité, d'actions collectives. Quelles initiatives pour favoriser la rencontre de différentes communautés et éviter le communautarisme ?***

S. T. : Pour favoriser la rencontre des communautés, il faut avoir la volonté de mêler les jeunes les uns aux autres. C'est une évidence pour certains mais il arrive parfois d'avoir des situations où les organisations n'adhèrent pas les unes aux autres… Il faut donc créer un climat de confiance mutuelle en permettant au maximum le travail des animateurs en amont de leurs actions. Ils pourront ainsi relever les points communs et divergents de leurs publics et ainsi avoir une « base » solide pour le choix de leurs actions.

La solidarité par exemple peut être une valeur à exploiter dans le cas où des jeunes originaires d'un pays décident d'y mener une action humanitaire, un autre groupe envisageant un voyage ; ces deux projets sont compatibles. Il reste aux animateurs de mettre en vie cette action en faisant se rencontrer les jeunes, participer à l'échange de savoirs pour aboutir à la réalisation de l'action en commun.

Cette action a besoin de temps et de motivation pour faire tomber les murs des préjugés et permettre un climat de confiance mutuelle… En général, les moments les plus durs sont la rencontre et la séparation…

P. T. : ***Quelles initiatives, quelles actions peuvent être conduites pour gérer au quotidien les différences alimentaires, vestimentaires, culturelles des publics accueillis ?***

S. T. : Pour gérer au quotidien les différences alimentaires, plusieurs solutions possibles. Les repas de substitution au repas de base sont les plus courants en remplaçant notamment la viande par œufs, poisson ou fromage.

J'appelle cette solution « *passe partout* » car elle cache souvent un refus de proposer de la viande hallal (à cause de sa connotation religieuse). Je rappelle que la Laïcité n'est pas la négation des religions…

La solution la plus efficace encore est la concertation. Permettons aux enfants et aux jeunes d'élaborer les menus et de trancher. L'animateur est garant de cette démocratie et orientera les choix en fonction de l'équilibre des repas. Plusieurs objectifs sont ainsi atteints... Encore faut-il le vouloir.

Les différences vestimentaires ne doivent être montrées du doigt que pour des raisons pratiques (adéquates à l'activité par exemple) ou culturelles. La curiosité doit aussi avoir sa place pour que les uns aillent vers les autres. Organiser des journées à thème est un bon moyen d'échange culturel, là encore on peut travailler avec la participation des familles…

Valorisons les différences et ne les laissons pas à la porte du centre de loisirs ! ■

Ça s'est passé cet été !

© DR

En avant la musique !

Chantons l'été...

La Fête de la Musique *est l'occasion pour tous ceux qui aiment ou pratiquent une activité artistique musicale de partager cette passion avec les autres. Les Francas de l'Yonne, en association avec un collectif d'organisations, d'écoles de musique, d'intervenants artistiques et de nombreux Centres de Loisirs de la région, ont mis en place, il y a trois ans, la manifestation* Chantons l'été. *Cette action a pour but de permettre à des enfants de 5 à 12 ans de se sensibiliser à la musique, de vivre des situations concrètes et ludiques de découvertes et de pratiques artistiques. Chaque structure engagée présente un petit spectacle de chant ou de danse préparé durant l'année. Un moment collectif est prévu, puisque tous les enfants apprennent avec leurs animateurs, un même répertoire de chants, puis le présentent ensemble. C'est près de 80 enfants qui chaque année, ont pu profiter de cet événement.*

Christine Hasperue
AD de l'Yonne
francas.yonne@wanadoo.fr

© DR

Festival Enfant Chant'Eure

Le festival *Enfant Chant'Eure* a été créé il y a 17 ans dans le cadre scolaire proposant des spectacles de chansons françaises pour enfants. Quelques années plus tard, une demande de participation le mercredi émanait des centres de loisirs. Il y a quatre ans, pour répondre aux besoins de nos structures adhérentes, le festival s'est épanoui sur la période estivale.

L'Eure est un département rural où l'offre de culture n'est pas homogène sur le territoire. C'est la raison même du *Festival Enfant Chant'Eure*. Années après années, il offre des ateliers de création et des spectacles encadrés et produits par des artistes professionnels francophones.

Aujourd'hui, c'est 1 500 enfants de tout le département qui, chaque été, participent à un regroupement festif à Évreux. C'est aussi une centaine d'enfants qui tout au long de l'été crée les paroles de leurs chansons.

Qui peut mieux qu'un artiste accompagner les enfants dans le jeu des mots, le fil de l'imaginaire, la rythmique du langage et l'écoute de la musique ?

Le festival, c'est aussi la rencontre des animateurs passionnés par le spectacle en général et la musique en particulier. Dans chaque centre, il y a toujours celui qui chante, celui qui joue de tel ou tel instrument, celui qui produit (saynètes, théâtre, chansons…). Le festival permet de mettre en musique tous ces talents parfois cachés.

Enfin, le festival se veut être un espace ouvert à tous et nous avons le plaisir d'accueillir en plus des centres de loisirs, des familles individuelles et surtout des établissements pour enfants handicapés.

■ ***Janick Lescœur***

Pour en savoir plus :
Association départementale des Francas de l'Eure
71, rue Saint-Louis – BP 3216 – 27032 Évreux
Tél. : 02 32 39 28 80 – francas.ad27@wanadoo.fr

« Mitakuye Oyacin* »

L'Amérindien est langue courante à la base d'accueil de Talmont-St-Hilaire où des groupes d'enfants des centres de loisirs du département peuvent se retrouver dans un espace dédié au thème de la culture amérindienne.

Déjà proposée en 2003, cette base s'est développée en partie grâce à l'Association Départementale des Francas de Vendée, en s'appuyant sur les bilans d'une année, sur les remarques des enfants. Une collaboration étroite qui a permis de répondre aux besoins des centres de loisirs (coûts financiers intéressants, démarche pédagogique…) et à ceux de la structure d'accueil.

Les enfants découvrent que la culture amérindienne n'est pas forcément celle de Pocahontas, celle qui a été « *Hollywoodisée* », mais qu'elle est plus ancienne, plus complexe, plus riche encore. À travers des réalisations en bois, en cuir et en plumes de parures amérindiennes, les enfants pénètrent dans ce monde souvent imaginé. Ils y rentrent d'autant plus qu'un véritable fils d'indien d'Amérique les accompagne durant une semaine, les invitant à la danse, leur apprenant les chants et les pratiques de ses parents et grands-parents.

Robert Missouri (artiste et artisan amérindien), dit *Missouri*, leur propose ainsi de découvrir les maniements spécifiques des guerriers, des chasseurs amérindiens (avec la hache, l'arc…), des outils et des objets fabriqués par la communauté amérindienne. Il leur explique aussi quels sont les liens qui fondent les relations entre les amérindiens et la nature, l'environnement. ■

Pour en savoir plus :
Centre culturel du Talmondais
292, rue Chai – 85000 La Roche-sur-Yon
Contact : Paul Fournier
Tél. : 06 21 73 48 78

Association départementale des Francas de Vendée
Cité des Forges
85000 Talmont-Saint-Hilaire
Tél. : 02 51 62 61 94
Contact : Marc Epron

© DR

Autour d'un Pow-wow (réunion festive autour de la musique et de la danse), Missouri invite les enfants à danser et à partager sa culture.

*« Nous sommes tous apparentés »

Voyage au centre de **la terre**... et dans **les airs**

L'aventure a commencé en janvier dernier lorsque j'ai pris contact avec Marc, accompagnateur moyenne montagne pour la mise en place d'un camp Accrobranche-Spéléologie d'une semaine.

Objectifs

- Organiser un séjour de qualité avec une petite équipe en alliant le plaisir des activités sportives et le respect de l'environnement.
- Appréhender le milieu sous-terrain et aérien dans les meilleurs conditions possibles.
- Acquérir une certaine autonomie dans les activités.

Journal de bord

Lundi – Un premier groupe commençe à monter le camp, pendant qu'un second se prépare pour une première initiation accrobranche. Marc insiste sur les notions de sécurité, de respect de la nature… Chaque enfant doit progressivement assurer la sécurité de l'autre, chacun doit avoir entièrement confiance en l'autre. L'après-midi, un milieu différent attend les enfants avec un premier parcours spéléologie dans la grotte école de Jujurieux (département de l'Ain). Premières appréhensions et premières hésitations…

Mardi – Marc s'est levé tôt pour mettre en place trois parcours (une montée à 30 m, un atelier afin d'essayer des hamacs pour préparer la nuit dans les arbres, et un dernier atelier pour apprendre à faire des nœuds). Marc commence à laisser les enfants en autonomie.

Mercredi – Après une 1/2 heure de pluie, le groupe paraît mûr pour la grande aventure : une nuit dans les arbres. L'après-midi, retour en spéléologie sur un second parcours, Marc transporte avec lui sa flûte et son thermo : un jeu sur les sens est à l'ordre du jour… mais à 10 m sous terre.

Jeudi – Préparation du départ pour un autre site. Là encore deux groupes, un qui commence à plier le campement, et un autre pour un ultime exercice en accrobranche et vice-versa.

Départ vers 14 h : Marc commence à élaguer quelques branches et installe avec quelques enfants les hamacs. L'orage menace. Par prudence, il convient de prévoir un camp « à terre » : installation des tentes et d'une bâche pour le matériel. L'orage n'est que de passage. Préparation d'un barbecue. Marc commence à équiper les enfants pour la nuit dans les arbres.

Chacun prend possession de son « hamac ». L'instant est magique à cette hauteur. Marc en profite pour nous initier à l'astronomie. Tout le monde est à 20 m de hauteur.

Vendredi – Tout le monde est réveillé vers 7 heures. Le froid se fait sentir. Marc installe une tyrolienne. Activité jusqu'à 11 h 30. À midi, pique-nique dans les arbres et dernier retour dans les hamacs, histoire de profiter de ces derniers instants en « appesanteur » !

17 h : retour au centre de loisirs, le séjour se termine…

■ ***Jérôme Fusato***
Directeur du centre de loisirs intercommunal
Place de l'Hôtel-de-Ville
01640 Jujurieux
Tél. : 04 74 36 88 38

tavpe niveau

Au fond du gouffre...

L'organisation et la pratique de la spéologie ne s'improvisent pas. Pour plus d'informations ou de conseils sur cette activité, vous pouvez contacter la Fédération Française de Spéléologie. Fondée en 1963, cette dernière a pour but :
- L'union de toutes personnes pratiquant ou étudiant la spéléologie et les disciplines connexes.
- La recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie, et des disciplines connexes, la protection du monde souterrain et de son environnement.
- L'organisation, seule ou associée, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou les disciplines connexes.
Membre du collège des fédérations sportives non olympiques, la FFS est investie d'une mission de service public par le ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie associative. Reconnue comme association de protection de la nature, elle a l'agrément du ministère de l'Environnement.
Elle fédère quelque 546 clubs ou associations et des membres individuels, soit près de 8 895 licenciés (chiffres de 2000).
La FFS est représentée sur le plan régional par des Comités Spéléologiques Régionaux (ou des ligues régionales) -CSR- et sur le plan départemental, par des Comités Départementaux de Spéléologie -CDS -.

Siège de la Fédération Française de Spéléologie
28, rue Delandine
69002 Lyon
Tél. : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
E-mail :
secretariat@ffspeleo.fr

Pour chaque région, retrouvez les coordonnées des responsables locaux en cliquant sur la zone souhaitée de la carte des Régions FFS sur le site : http://www.ffspeleo.fr

© DR

PAROLES DE PIONNIERS

Militante pour l'enfance un jour, militante toujours...

Blanc-Mesnil, je connais, j'y ai passé toute ma vie. Très tôt engagée dans la vie associative par mes activités sportives, j'ai décidé une fois adulte de continuer dans la même voie.

« Madame Je milite à 200 km/h »

44 ans de convictions, de militantisme, d'actions éducatives et politiques au service des enfants. Son parcours en Seine-Saint-Denis : Yvonne était déjà adhérente aux Francas du Blanc-Mesnil avant que le département de la Seine-Saint-Denis n'existe. Depuis, elle a occupé presque tous les postes statutaires de l'A.D. Mais son poste le plus important fût celui de militante de l'enfance. Dans notre mouvement comme sur d'autres espaces d'investissements, Yvonne a toujours été attentive à son niveau de responsabilité pour garder un ancrage au local. Une militante avec un gros cœur, de grosses convictions et une énorme capacité à gérer de l'action éducative de qualité et à entraîner de nouveaux militants à passer à la réflexion et à l'action. Aujourd'hui, c'est la Présidente d'Honneur de notre Association départementale, mais c'est surtout une militante qui, au quotidien et au local, continue à défendre et promouvoir les idéaux de l'Éducation Populaire.

Paco Gutierrez
AD Seine-Saint-Denis
president@francas93.asso.fr

idéal éduc' pop'

Au début des années 50, j'ai décidé de m'occuper d'enfants et de participer bénévolement au patronage laïque municipal de Blanc-Mesnil. Dans cette France de l'après-guerre, les jeunes avaient un idéal : « *celui d'une France solidaire, amicale, où chacun apporte sa pierre* ». Cette volonté, je l'ai retrouvée dans un mouvement issu de la Résistance : les Jeunes Filles de France. Ce groupement souhaitait un avenir meilleur pour les jeunes dans une France en pleine reconstruction. Je me suis bien retrouvée dans cette idéologie, dans ces actions pour les jeunes et j'ai décidé de m'engager plus en avant.

Après des déplacements à l'étranger, j'ai fait de nombreux petits boulots, systématiquement dans le milieu de l'enfance. Je ne me voyais pas travailler sans eux.

Rencontre avec les Francas...

En 1954, j'avais vingt ans. J'ai pris un poste à mi-temps dans un centre de loisirs au désespoir de mes parents qui auraient préféré me voir professeur de gym. Mais j'avais décidé de faire ce que je voulais. J'ai été directrice de centre de loisirs. J'ai continué dans le secteur jeunesse et c'est vers 1960-1961 que j'ai rencontré les Francas. En tant que monitrice au centre de loisirs de Blanc-Mesnil, j'ai suivi une journée de formation à l'école Jules Ferry, je m'en souviens encore ! Ce premier contact fut déterminant. J'ai trouvé les Francas intéressants. Il y avait une très bonne ambiance, chaleureuse. Et avec cela, on apprenait plein de choses !

Les Francas, j'aime. Et quand j'aime quelque chose, comme toute militante, je vais jusqu'au bout. Mon action pour la Fédération n'a plus jamais cessé. L'esprit bénévole, le souci d'agir pour les autres et pour soi, les enseignements pratiques et théoriques... tout m'intéressait chez les Francas. Ils nous permettaient de rencontrer d'autres personnes engagées, de confronter nos idées, de voir les enfants de façon différente, d'appréhender ce qu'était, à l'époque, le patronage avec un autre regard. Il y a aussi tout le côté apport supplémentaire au niveau éducatif et humain.

On sentait une véritable envie de faire quelque chose, de s'engager. La dimension réflexion et action du mouvement m'a tout de suite séduite et m'a donné envie de continuer à me « *bagarrer pour les enfants* ». Et puis les Francas, c'est une source d'informations pour un tas de choses.

Peu à peu, mon engagement Francas s'est développé : stage directeur, formatrice notamment pour les animatrices maternelles, création de l'association départementale de Seine-Saint-Denis, présidente de cette AD, membre du Comité Directeur...

Aujourd'hui, toujours militante de terrain

Si je me sens pionnière des Francas ?... Pas particulièrement. Il y a tellement de choses qui ont été faites avant moi, de gens qui ont fait plus. J'ai fait un bout de chemin avec les Francas, et je compte bien continuer. Encore aujourd'hui, je participe aux Caisses à Savon, quand on me demande de l'aide pour le concours des affiches, ou pour des animations sur les droits de l'enfant, je réponds présente. Mais pionnière, je ne pense pas, même si j'ai fait pas mal de choses sur le terrain, et que c'est important !

Je suis actuellement présidente d'honneur des Francas en Seine-Saint-Denis. Quand on est militant, il n'est pas de retraite qui tienne. Même si, je dois le reconnaître, l'esprit actuel est un peu différent. Je trouve que sur le terrain, par rapport à avant, il y a moins de militants réels, on y met moins de conviction. Autrefois quand on s'engageait c'était pour permettre aux enfants et aux jeunes animateurs de s'ouvrir davantage. Maintenant, j'ai l'impression que même si qualitativement c'est pareil, quantitativement cela a diminué.

Pour ce qui est du militantisme en général, et de celui des Francas en particulier, je n'estime pas cela comme étant une obligation, c'est normal, naturel. On ne peut pas vivre tout seul dans son coin. Si on est militant, c'est qu'on peut apporter quelque chose et que les autres peuvent nous apporter autant. Cela nous permet de toujours découvrir, d'aider les gens et vice-versa. Aujourd'hui, je trouve dommage que ce soit différent ; il y a beaucoup de militants, mais à leur façon, sur une courte période, pour une action particulière et c'est tout.

Pour conclure, je dirais que discuter entre adultes pour refaire le monde ne suffit pas si on ne passe pas à l'action.

■ ***Yvonne d'Henry***

AGIR : MODE D'EMPLOI

Une brique dans le mur de l'art

© AD21

Les expositions d'art, notamment contemporain, peuvent paraître parfois tellement obscures que l'on n'ose pas s'engager dans l'aventure d'une visite avec les enfants des centres de loisirs. Et pourtant, même si les jeunes ne sont pas toujours enchantés au début, au final ils y adhèrent et apprécient. Mais ce genre de découverte doit être correctement préparé. Il ne s'agit pas d'amener un groupe de jeunes voir une exposition, en les laissant découvrir par eux-mêmes et apprécier, ou non, les paysages peints, ou les bustes sculptés.

Suivez le guide !

Les Francas de Bourgogne ont franchi ce pas en décidant d'accompagner 17 enfants de 8 à 12 ans dans la visite d'une exposition de Pedro Cabrita Reis à Dijon. Aidée de cinq animatrices en formation Bafa, Sandrine Cottaz a d'abord contacté le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) et mis au point avec les stagiaires Bafa la ligne à suivre. Après avoir expliqué aux accompagnateurs le projet et le pourquoi de ce genre d'exercice dans un stage Bafa, ceux-ci ont été conviés à venir voir eux-mêmes l'exposition. C'est une personne du FRAC qui effectuait la visite. Cette découverte encadrée s'appelle « *l'expérience du regard* ». Il s'agit de se familiariser avec ce qui est exposé et d'en discuter ensuite, de dire ce que chacun ressent et pourquoi. Cela permet non seulement de connaître, mais aussi de mieux comprendre l'œuvre, d'avoir une vue plus large, afin d'être à même d'animer ensuite les ateliers avec les enfants.

© AD21

Découvrir l'art par le jeu...

Car c'est là tout l'enjeu : parvenir à intéresser les jeunes à une forme artistique inconnue, mettre l'art à leur portée. Deux sous-groupes ont été faits : les « petits » (8-11 ans) et les « grands » (12-14 ans). Pour les premiers, une histoire autour de l'art leur a été racontée afin qu'ils rentrent plus aisément dans l'exposition. En effet, celle-ci était pour le moins particulière : une seule œuvre, de 200 m², faite de murets de briques rouges et de lampes de néons au milieu d'un enchevêtrement de fils électriques. Une certaine vision de la ville...

Pour les grands, l'histoire a été remplacée par un temps de discussion sur « *qu'est-ce que l'art pour toi ?* ». Chacun d'entre eux a pu s'exprimer librement, argumenter, échanger...

Suite à ce premier moment d'approche de l'ouvrage, tous les enfants devaient réaliser un croquis au fusain d'une perspective de l'œuvre qu'ils avaient aimée. À la fin, les deux groupes ont échangé sur leurs réalisations et ont expliqué leur choix quant à l'angle de vue.

Le bilan de la demi-journée est des plus positifs : les enfants ont aimé. Après un petit temps pour s'habituer aux briques, ils ont appréhendé l'œuvre à leur façon, de manière ludique. Certains ont même décidé d'y amener leurs parents pour leur faire découvrir à leur tour, ce que eux avaient compris et aimé. Une expérience à réitérer, ou à tenter...

■ ***Sandrine Cottaz***
AD des Francas de Côte-d'Or
francas.21@wanadoo.fr

Photos prises au FRAC de Bourgogne
41, rue Longvic
21000 Dijon

© AD21

Aller visiter un musée avec des enfants en centre de loisirs

Avant :
- S'informer sur les expositions et en repérer une.
- Prendre contact avec le musée.
- Préparer l'animation dans l'optique d'une visite synonyme d'apport culturel.
- Visite de l'exposition de façon approfondie par les animateurs (repérage du nombre de pièces, des couleurs, de la taille des objets...).

Tout cela peut être le point de départ d'animations autour des arts plastiques.

Pendant et après :
Animer la visite en trois temps :
- **LIRE** : il s'agit d'amener les enfants à comprendre les œuvres par la vue et la parole ; par un jeu de piste, un dossier d'enquête, un questionnaire, des jeux (puzzle, jeu des intrus, des erreurs...). Amener l'enfant à commenter, à l'oral ou à l'écrit, ce qu'il a préféré de la visite. Débattre devant les réponses au questionnaire avec tous les enfants.
- **REPRODUIRE** : en partant du fait que l'on comprend mieux ce que l'on fait soi-même, amener les jeunes à décoder les œuvres par le geste et l'esprit (mimes devant une peinture, reproduction d'une œuvre au fusain...). Penser à tout le matériel nécessaire et à la salle.
- **PRODUIRE** : très peu de temps après la visite, donner aux enfants la possibilité de créer à leur tour « *à la manière de* », c'est-à-dire selon les œuvres vues (peintures, poterie...). Ne pas oublier de mettre en place une exposition des réalisations des enfants.

■ Fiche technique : ***Les Francas du Var***
francas.var@wanadoo.fr

Pour en savoir plus
La période de rentrée scolaire est propice, après l'été, pour prévoir de continuer sa formation. Les programmes des formations B.A.F.A., base et approfondissement, et B.A.F.D. 2004-2005 sont élaborés et consultables dès aujourd'hui sur le site des Francas : www.francas.asso.fr ou auprès de vos Unions Régionales respectives.

FORMATION

Animer : une expérience à partager

Comment ressort-on d'un mois de centre de loisirs quand on est jeune animateur ? Fatigués, c'est certain, le bagage un peu plus lourd qu'à l'arrivée : faut voir ! L'interview de Florence, Flavie et Gilles peut nous éclairer là-dessus. Le dénominateur commun de ces jeunes gens est d'avoir animé des groupes d'enfants dans un centre de loisirs en bordure d'un quartier à habitat collectif, dans une ville de 80 000 habitants.

© D. Lefilleul

Gilles, en première année de fac, est « *tombé dedans quand il était petit* » avec une maman directrice de centre de loisirs. Sa présentation lors de la première réunion de préparation donne quelques indications sur sa personne. « *Avec mes dix doigts… je ne sais pas faire grand chose… à part me gratter !* » C'est peut-être pour cela que deux jours après le début du séjour il revient de la piscine avec son groupe, une attelle au pouce droit !…

Son rôle, il le prend très au sérieux et analyse un retour de camp dans lequel son groupe en a rencontré un autre. « *Très enrichissant pour tout le monde enfants, animateurs. Les enfants sont amenés à découvrir ce que vivent les autres chez eux, dans leur ville, dans leur centre. Les animateurs échangent leur savoir-faire, savoir-être… mettent en commun des techniques et des petits trucs. L'initiative la plus intéressante avec les enfants, ça a été de leur faire découvrir ma passion « la Capoeira ».*

Je ne pensais pas qu'ils adhéreraient autant. Je crois qu'avec les mômes, un peu d'enthousiasme et on peut les amener à faire plein de choses qu'ils n'imaginaient même pas.

Ce que je retire de cette expérience, c'est l'importance de jouer avec et de faire avec les enfants, et d'être bien ensemble. »

Florence, toute nouvelle bachelière et toute nouvelle animatrice, la formation générale validée en février, entame début août son stage pratique avec un peu, « *le nœud au ventre* ». Même si les réunions préparatoires au séjour lui ont permis de découvrir le centre de loisirs et les autres membres de l'équipe, d'avoir déjà réfléchi collectivement aux projets du séjour, elle n'est pas très rassurée.

Aujourd'hui, du chemin reste à parcourir dans son rôle d'animatrice, elle le sait et a compris que pour être animatrice, il ne suffit pas d'avoir envie de s'occuper des enfants…

Sa fin de séjour s'est faite « *sur les rotules* » ; il faut dire qu'en parallèle du centre de loisirs, elle a préparé et animé avec d'autres jeunes de la commune les fêtes de son village qui se sont déroulées le dernier week-end d'août.

« *J'avais déjà eu à prendre des décisions avec d'autres jeunes pour l'organisation des fêtes de mon village, mais au centre de loisirs, les décisions concernent des enfants, cela demande analyse, réflexion et échange dans l'équipe. Cette expérience m'a apporté plus d'assurance ; j'ai des points de repère pour une prochaine fois. J'ai compris qu'on ne peut pas laisser tout faire aux enfants.*

Flavie, le BAFA en poche depuis quelques mois, des études sportives et un troisième séjour pour elle, se retrouve au mois d'août avec un groupe d'âge qu'elle n'a jamais « *pratiqué* », celui des 3-4 ans.

« *Ma représentation de ce groupe était complètement erronée, les 3-4 ans ont besoin de mouvement, d'une relation affective importante et de beaucoup d'attention de la part des animateurs. Cela demande « des réservoirs de patience ».*

Cette expérience confirme pour moi la nécessité de prévoir du temps pour la préparation des temps d'animation, d'anticiper, d'imaginer, d'être complètement « dedans ».

Ce que j'en retire : plus d'affirmation dans ma présence aux enfants, j'ai vraiment « travaillé » ma patience et j'ai regardé au-delà de mon groupe d'âge : j'ai été attentive aux autres groupes, au centre dans sa globalité, à l'environnement du centre de loisirs.

Maintenant, je reste attentive aux propositions des Francas sur les moments de formation continue dans lesquels je trouve vraiment mon compte. »

■ ***Propos recueillis par Jocelyne Casse***
Directrice de centre de loisirs
Pau, Pyrénées-Atlantiques

p.10 Une journée pour comprendre les droits de l'enfant
p.12 Interview croisée : Pierre Moreau, membre du Comité national du Secours Populaire Français et Pierre de Rosa, militant Francas
p.14 La Malle de Touqui Le droit à la culture toute l'année…
p.16 Prendre le temps de parler, d'échanger, de rire avec les enfants Le fonctionnement contractuel
p.18 « Voyage en… », le journal des enfants
p.19 Mo.Ki. : un projet innovant de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

DES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les Droits de l'enfant

Une Convention Internationale à découvrir et à faire vivre

© D. Lefilleul

L'année est jalonnée d'une multitude de journées nationales visant à sensibiliser les citoyens. La Journée nationale des Droits de l'enfant, le 20 novembre, occupe une place particulière pour chaque enfant et adulte - éducateur. Rappelons que les Droits de l'enfant n'ont de sens qu'en référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Depuis 1996, de nombreuses initiatives sont prises pour faire connaître au plus grand nombre les dispositions de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Au-delà de ce coup de projecteur, il s'agit bien pour tout un chacun de trouver les voies et moyens de les faire vivre au quotidien dans les différents espaces de vie, toute l'année. L'ambition est posée. Se mobiliser le 20 novembre c'est bien, agir le reste de l'année avec les enfants c'est encore mieux !

Dossier réalisé par *la Direction Nationale Pratiques Éducatives en partenariat avec le Secours Populaire Français.*

Ont contribué à ce dossier : *Cathia Barrière, Jean-Yves Crenn, Jennifer Descatoire, Dominique Desarthe, Francas de Seine-Maritime, Francas de Seine-Saint-Denis, Stéphane Grulet, Charlotte Kaufmann, Christophe Menvielle, Pierre Moreau, Jürgen Otto, Irène Péquerul, Pierre de Rosa, Marie Roy, Régis Royer, Éric Tondelier.*

Charleville-Mézières. Mercredi 19 novembre 2003. Célia, Mohammed et 150 autres enfants venus des différents centres de loisirs de la ville partent à la rencontre de personnes mettant en œuvre quotidiennement la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette opération organisée par la ville de Charleville-Mézières, Les Francas des Ardennes et l'Unicef (fond des Nations Unies pour l'enfance) n'est surtout pas un grand jeu, mais un simple moment d'échanges entre enfants et adultes. Toutes les associations et structures participantes informent les participants sur la réalité des Droits de l'enfant dans le monde aujourd'hui.

© DR

Une journée pour comprendre les Droits de l'enfant

DEI France
Défense des Enfants International - France est la branche française de l'organisation non gouvernementale née en 1979 avec pour objectif de contribuer à l'écriture du projet de Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant. Depuis l'adoption de la Convention le 20 novembre 1989, et son entrée en application le 6 septembre 1990, D.E.I. se donne pour contrainte de veiller à son application. Un des axes de travail de DEI France en 2004 porte sur l'enfant dans sa ville, avec notamment l'organisation d'une journée d'étude le 13 novembre 2004 : « Mettre la ville à la hauteur des enfants ». *La présentation complète de DEI et les rapports annuels sont disponibles sur :* ***www.globenet.org/enfant***

Par exemple Célia, Mohammed et leur groupe sont allés rencontrer la présidente d'*Artisans du Monde* pour échanger sur le travail des enfants et le commerce équitable : « *C'est très important ce que l'on nous a expliqué chez Artisans du Monde. Quand les enfants travaillent, ils ne vont pas à l'école, et n'apprennent pas à lire et à écrire (…) Les adultes n'ont pas à forcer les enfants à travailler (…) Les enfants ne sont pas des esclaves* », commente Maxime.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Le droit à la protection contre l'exploitation économique est le droit numéro 32 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Une convention encore mal connue aujourd'hui, même si elle fête cette année, le 20 novembre, ses 15 ans d'existence.

Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a force de loi. Les États qui y adhèrent s'engagent à mettre en œuvre l'ensemble des droits.

© DR

Outre cette contrainte juridique, le texte de la Convention contient un aspect à la fois philosophique et politique résolument novateur en proposant une certaine conception de l'enfant qui doit tout à la fois être protégé, bénéficier de prestations spécifiques et être considéré comme acteur de sa propre vie. De cette conception novatrice, on retiendra surtout que l'enfant est considéré pour la première fois comme sujet de droit à part entière par un texte international.

La Convention Internationale est composée de trois types de droits : les droits de protection, les droits de prestation et les droits de participation (cf. encadré p.11).

En échangeant avec un membre de la Croix Rouge Française ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Célia, Mohammed et les autres peuvent ainsi mesurer la situation actuelle des enfants en France et dans le monde.

En France…

Les conditions de vie des enfants sont, dans l'ensemble, bien supérieures à celles que connaissent et subissent des millions d'enfants à travers le monde. Pour autant, des sujets d'inquiétudes existent.

Un rapport de février 2004, émanant du CERC (*Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale*), indique, qu'en France, un million d'enfants vit en dessous du seuil de pauvreté. Ils souffrent d'une « *injustice* » présente et connaissent un risque accru d'être eux-mêmes confrontés à la pauvreté une fois devenus adultes. Telle est la conclusion de ce rapport, qui plaide pour la mise en place d'un programme de lutte contre la pauvreté des enfants. Le CERC s'est également penché sur les facteurs qui conduisent à ce que la pauvreté touche les familles avec enfants plus que les autres ménages. Les difficultés d'emploi des parents jouent un rôle essentiel, notamment pour les familles monoparentales, en partie à cause des problèmes de garde des jeunes enfants.

Toujours concernant la situation des enfants en France, de gros efforts restent à faire :
- Sur les risques d'inégalités entre les régions françaises, à la suite de la décentralisation. En effet ce dispositif accorde des prérogatives aux régions et départements notamment en matière d'aide sociale. Et chacun d'entre eux ne consent pas les mêmes efforts.
- Sur la législation et la pratique en matière d'arrestation et de détention de mineurs.
- Concernant l'augmentation constante de la violence, de la délinquance, des enfants victimes de racket et de la pratique de jeux dangereux voir mortels.
- En matière de lutte contre la maltraitance (*pédophilie, inceste...*).
- Concernant la difficile scolarisation des enfants handicapés.
- Sur la présence d'enfants prostitués en augmentation.
- Sur la mise en place des nouvelles lois dites de « *justice et de sécurité* » qui remettent gravement en cause l'ordonnance de 1945. Pour rappel, cette dernière privilégie la prévention et l'éducation au lieu de la répression.

D'autre part, un certain nombre de faits ont été relevés :
- La baisse de fréquentation des restaurants scolaires, conséquence des difficultés financières des familles. Le phénomène est particulièrement vif dans les collèges et lycées.
- La discrimination dont sont victimes certains enfants du fait de leur origine.

© PhotoDisc

Les 3 P de la Convention Internationale

La Convention Internationale est composée de 3 types de droits : les droits de **protection**, de **prestation** et de **participation**.
On trouve notamment dans la première catégorie la protection contre l'exploitation économique ou sexuelle. Parmi les droits de prestation figurent le droit au suivi médical, aux loisirs, ou à l'éducation. Enfin, la Convention Internationale définit la participation dans ses articles numérotés de 12 à 16 : le droit à la liberté d'opinion, à la liberté l'expression, à la liberté de religion, à la liberté d'association et à l'accès à l'information dans les droits de participation.

- Les conditions de logement parfois difficiles pour certaines familles (*insalubrité, saturnisme...*)
- Le retour du travail des enfants issus notamment des minorités (*Tsiganes par exemple*).
- La législation sur l'apprentissage pas toujours respectée.
- La présence de plus en plus d'enfants vivant dans la rue. Ainsi, selon une étude de l'observatoire du Samu (Service d'Aide Médicale d'Urgence) social (115) de Paris, les demandes d'urgence concernant des femmes auprès du 115 en 1999 ont augmenté de 121 % par rapport à 1998. 4 354 femmes ont fait appel au 115 et 787 ont été rencontrées par les équipes mobiles de nuit. Elles sont 19 % à être accompagnées d'enfants !

… et dans le monde

Retour à Charleville-Mézières le 19 novembre 2003. C'est au cours d'un débat que le président du comité départemental des Ardennes présente aux enfants la situation des enfants dans le monde. A l'aide d'une exposition réalisée par Alain Serres, plusieurs thèmes sont abordés.

Il ressort du rapport de l'Unicef que des progrès, inégaux certes, ont été accomplis au cours des dix dernières années pour améliorer la situation des enfants dans le monde. Au total, 3 millions d'enfants de moins qu'en 1990 mourront chaque année.

Malgré ces progrès, l'Unicef note que :
- Chaque année, plus de 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent encore de maladies pouvant être évitées.
- Plus de 149 millions d'enfants dans les pays en développement souffrent encore de malnutrition.
- Plus de 100 millions d'enfants, dont la majorité sont des filles, ne fréquentent toujours pas l'école primaire.
- Des millions d'autres sont encore pris au piège du travail des enfants, du trafic d'enfants, de la prostitution des enfants, et des conflits.

Le droit de participation

La fin de la journée approche. Les groupes d'enfants reviennent au lieu de départ avec différentes affiches représentant chacune un droit qu'ils ont abordé. Une fois rassemblées, ces affiches reconstituent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

« *On a aussi parlé du droit aux loisirs, en visitant le théâtre et la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture),* nous explique Cassandra, *on a discuté avec d'autres enfants qui font de la musique ou du sport* ».

« *Cette journée est intéressante parce qu'elle permet à chacun d'aborder de manière concrète les différents droits, en échangeant avec des personnes compétentes et pédagogues,* conclue l'un des animateurs du projet, *il revient ensuite aux différents centres de loisirs dont sont issus les enfants d'imaginer comment il est possible de faire changer les choses, même de manière infime. À cette étape du projet, nous sommes en plein dans les droits de participation* ».

Les droits de participation correspondent à une évolution de l'image de l'enfant et du jeune, en ne considérant plus uniquement l'enfant comme un adulte en miniature ou devant seulement être l'objet de protection.

La Convention considère bien que la personne enfantine ou que le jeune a droit à une protection spéciale (puisque des droits supplémentaires aux droits de l'homme lui sont reconnus). Elle considère aussi que cette protection ne doit pas être synonyme d'incapacité à donner son avis, à s'exprimer, à avoir une opinion qui puisse être entendue... donc à être auteur de sa propre protection.

L'enfant doit avoir l'occasion d'exercer ses droits de participation afin de se constituer en être autonome et, par conséquent, d'être en capacité de mieux se protéger. C'est en ce sens que tous les droits de la Convention sont indissociables.

L'adulte « éducateur » et médiateur

Ainsi, c'est à l'adulte que revient la responsabilité d'éduquer. C'est à lui de mettre en place des situations pour que les enfants puissent exercer leurs droits

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant envisage une modification des relations entre les adultes et les enfants. Les parents, enseignants, et autres personnes s'occupant des enfants ne sont plus considérés simplement comme des prestataires de services, protecteurs ou défenseurs, mais comme des négociateurs et des facilitateurs.

On attend donc des adultes qu'ils créent des espaces permettant aux enfants d'exprimer leur opinion, d'être consultés et d'exercer une influence sur les décisions.

Lorsqu'ils sont rentrés au centre de loisirs, Célia, Mohammed et les autres ont profité du moment de bilan avec les animateurs pour proposer de réaliser une exposition sur le travail des enfants. Une proposition qui sera faite au conseil de centre la semaine prochaine.

■ ***Stéphane Grulet***
(sources : droitsenfant.com – Unicef France)
Association départementale des Francas des Ardennes
francas08@wanadoo.fr

Portrait

Le rapport du Défenseur des enfants
Le Parlement a adopté le 6 mars 2000 une loi instituant un Défenseur des enfants. Celui-ci est chargé de défendre et de promouvoir les Droits de l'enfant. Sa mission consiste, en premier lieu, à recevoir directement les réclamations des personnes estimant que les droits d'un enfant n'ont pas été respectés.
Ces réclamations peuvent provenir :
- des enfants mineurs ;
- de leurs parents ou de leurs représentants légaux (tuteurs) ;
- des associations reconnues d'utilité publique défendant les droits des enfants.
La mission du Défenseur consiste aussi à proposer aux pouvoirs publics des modifications des textes législatifs ou réglementaires existants, si cela lui paraît nécessaire, pour que les droits des enfants soient davantage respectés.
Les axes de travail du Défenseur des enfants en 2004 portent sur l'action dans les départements, sur les mineurs confrontés au monde de la prison et sur l'adolescence. L'ensemble des textes et rapport est consultable sur : ***www.defenseurdesenfants.fr***

Interview croisée

Le Secours Populaire Français et les Francas se mobilisent depuis toujours autour des Droits de l'enfant. Pierre Moreau, bénévole au SPF et membre du Comité national et Pierre de Rosa, militant de longue date aux Francas nous font partager leurs points de vue et reviennent sur le sens de l'action menée par les deux associations.

C'est qui ?

Le Secours Populaire Français en quelques mots

Né en 1945, le Secours Populaire Français est une association à but non lucratif, qui a été déclarée Grande cause nationale et est habilitée à recevoir des dons et des legs. Grand mouvement décentralisé, composé d'antennes, de comités et de fédérations, il rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité. Le SPF est plus particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion de l'enfance et des familles défavorisées. Sur le court terme, par une solidarité d'urgence basée sur l'alimentaire, le vestimentaire... ; sur le long terme, par l'insertion professionnelle, l'accès à la culture, le sport, les loisirs, la santé, les vacances, les droits, et en préservant la dignité de chacun par une collaboration réciproque.

Les mouvements du SPF

Copain du Monde *et* **Solidairement jeunes**
Aider l'enfant à devenir lui-même acteur de la solidarité.

Les Médecins du Secours
Aide à l'accès aux soins des personnes en difficulté.

SPF et Francas se mobilisent... Pourquoi ?

P. de Rosa : Pour les Francas, un enfant n'est pas seulement une promesse d'être humain ; c'est déjà un être humain.

Certes, les enfants n'ont pas les capacités des adultes, mais ils ont des capacités propres qui leur permettent, s'ils les utilisent, d'en développer de nouvelles pour devenir progressivement, à la fois plus capables et plus autonomes c'est-à-dire, adultes. Encore faut-il leur reconnaître ces capacités et cesser de ne voir en eux que de simples porteurs de potentialités. Encore faut-il leur permettre de mettre leurs capacités en œuvre.

Depuis leur création en 1944, les Francas militent donc pour les droits de l'enfant : d'une part, pour que chaque enfant soit reconnu en tant que personne ayant, comme tout être humain, droit à la dignité et au respect ; d'autre part, pour que les droits spécifiques que justifient sa dépendance et sa vulnérabilité lui soient accordés.

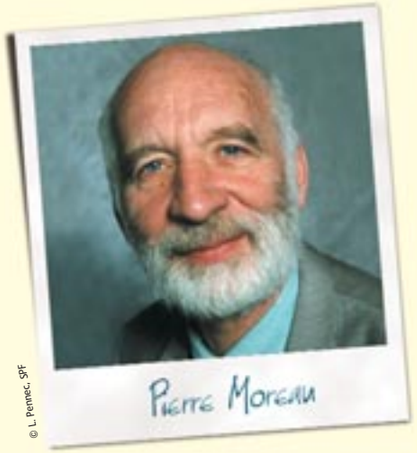

© L. Pennec, SPF

En 1946, les Francas ont demandé que les droits des enfants figurent dans la Constitution française. En 1959, ils ont fait connaître la Déclaration des droits de l'enfant. Avant même l'adoption de la Convention des Droits de l'enfant par l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 1989, les Francas ont été de ceux qui se sont mobilisés, d'abord pour faire ratifier cette Convention par la France, ensuite pour en faire connaître la philosophie et les dispositions, enfin pour mettre et faire mettre celles-ci en application.

Aujourd'hui, les Francas ne doivent pas seulement veiller à ce que les droits dont bénéficient les enfants soient respectés ; ils doivent également faire en sorte que chaque enfant et chaque adolescent apprenne à exercer ses droits en respectant ceux de tous les autres.

P. Moreau : L'article 1 des statuts du Secours Populaire se réfère à la Convention internationale des Droits de l'homme et donc à la Convention internationale des Droits de l'enfant qui est venue la compléter.

Trop d'enfants sont victimes de conditions de vie quotidiennes difficiles qui nuisent à leur épanouissement. Trop d'enfants subissent des situations morales et physiques intolérables. D'une façon générale, l'enfant n'est pas considéré comme une personne, avec ce que cela induit.

Les actions de solidarité du SPF apportent des réponses concrètes aux droits de l'enfant les plus élémentaires (se reporter au dossier « *Compte sur tes dix droits* » de 1995, à l'opération « *P'tit déj* » avec les Francas, aux dossiers pédagogiques de 2003 et à toutes les campagnes en France et dans le monde).

Ces actions sont dans le même temps une dénonciation des inégalités, des privations, des injustices dont les premières victimes sont les enfants.

10 ans de « Droits de l'enfant » à la Villette

© L. Pennec, SPF

Par ailleurs, le Secours Populaire, avec le projet « *Copain du monde* » donne à l'enfant des possibilités et des outils pour son expression et sa citoyenneté.
Au-delà des textes officiels de référence, les droits de l'enfant c'est avant tout le droit de courir, de s'amuser et de rire, le droit de jouer au sable et à l'eau, le droit de rêver dans l'herbe ou sous les étoiles…

La situation des enfants aujourd'hui ?

P. de Rosa : Même s'il reste encore beaucoup à faire, personne ne peut nier les avancées enregistrées au cours des quinze dernières années : les institutions et les citoyens étant de plus en plus vigilants, la protection des mineurs progresse et la lutte contre la maltraitance et l'exploitation des enfants devient plus efficace ; les adultes étant plus sensibles à l'importance de l'expression individuelle et collective des enfants et des adolescents, des expériences favorisant cette expression se sont multipliées dans les établissements scolaires, dans les collectivités d'accueil et dans les communes.

Cependant, ces progrès paraissent encore bien dérisoires au regard des situations souvent dramatiques et inacceptables que vivent de nombreux enfants dans le monde.

Sans doute n'a-t-on pas suffisamment conscience que la reconnaissance institutionnelle de droits n'est qu'une première étape, très importante certes, mais insuffisante ; l'autre étape indispensable concerne la création de conditions sociales, économiques, politiques et culturelles qui permettent la mise en application et l'exercice des droits dans le respect de l'égalité. Contrairement à une idée trop répandue, cette seconde étape n'implique pas seulement les responsables politiques, les responsables économiques et les institutions ; elle concerne également l'ensemble des citoyens : comme les Droits de l'homme dont ils sont indissociables, les Droits de l'enfant sont une conquête inachevée qui se poursuit chaque jour et dans laquelle chacun prend inévitablement une responsabilité par ses choix, ses actes, ses attitudes et ses comportements. Cela souligne, notamment, l'importance de l'éducation dans cette conquête.

P. Moreau : Même dans un pays que l'on dit développé, comme le nôtre, où l'exclusion et la pauvreté touchent un million d'enfants, bien sûr que déjà pour ceux-là nombre de droits ne sont pas respectés.

D'une façon générale, les adultes ne sont pas majoritairement préoccupés par le sujet. Et même quand il en parle, l'adulte pense peut-être que « *les droits des petits* » sont « *des petits droits !* ». On entend aussi certains dire « *oui les enfants ont des droits certes, mais ils ont aussi des devoirs !* ». Idée qui ne vient jamais à l'esprit quand on évoque les Droits de l'homme ! Bref, il y a encore du chemin à faire pour que l'enfant soit une personne à part entière, tout en respectant son statut d'enfant !

La plupart des hommes politiques, y compris nombre de progressistes, n'en sont pas encore là. Quant au gouvernement français et à ses responsabilités, on n'oublie pas le récent rappel à l'ordre pour que la France respecte ce qu'elle a signé.

Sur quoi attirer l'attention des animateurs... ?

P. de Rosa : Les Droits de l'homme et de l'enfant se fondent sur des valeurs, la première d'entre elles étant l'Humain. Le respect des Droits de l'homme et de l'enfant implique que ces valeurs soient partagées par tous et, pour ce faire, connues de tous.

C'est ce qui donne toute leur importance aux multiples initiatives qui visent, non seulement à informer les enfants et les adolescents sur leurs droits, mais également à mettre en exergue l'égalité en droits et les obligations qu'engendre cette égalité : chacun se doit de respecter les droits des autres.

Cependant, aussi fréquentes et régulières soient-elles, ces initiatives ne peuvent suffire. Le respect des droits passe par le respect de chacun qui doit s'exprimer quotidiennement dans les attitudes et les comportements.

Le respect des Droits de l'homme et de l'enfant commence par le respect des règles de civilité les plus élémentaires : dire simplement bonjour, au revoir, merci… solliciter cordialement une aide… exprimer ses désaccords par des mots et des arguments plutôt que par des insultes ou des coups… Bien entendu, cela s'apprend.

Tous les animateurs, comme tous les éducateurs, doivent profiter des situations concrètes qu'offre la vie quotidienne pour aider chaque enfant à prendre conscience des effets de ses actes, de ses attitudes et de ses comportements sur les rapports qu'il entretient avec ses camarades comme avec les adultes. C'est en s'expliquant avec eux sur des circonstances vécues que les enfants peuvent comprendre qu'être soi-même respecté suppose de respecter les autres. Ce faisant, et pourvu qu'on les y aide, ils seront en mesure d'exercer leurs droits en respectant ceux des autres.

P. Moreau : Faire connaître aux enfants leurs droits, c'est bien. L'école, le centre de loisirs, les associations, les conseils municipaux d'enfants, ne manquent pas d'affirmer : « *tu as des droits !* ».

Mais c'est un peu comme pour la nutrition et le « *bien manger équilibré* » qui sont souvent abordés, alors que dans le même temps le flot des publicités impose sa loi et que les enfants se gavent de denrées et boissons nocives pour leur bonne santé !

Bref, dans ce combat inégal et difficile, les parents et les éducateurs, les citoyens, doivent aller plus loin et dépasser l'écume des choses.

Les droits des enfants ne dépendent-ils pas aussi des droits de leurs parents. Alors quand nous aidons une famille à manger, à aller au cinéma, à partir en vacances, oui nous agissons aussi pour les Droits de l'enfant.

Les Droits de l'enfant (l'enfant, c'est un enfant répété mille et mille fois, toujours semblable et différent) demandent à chacun d'entre nous de s'engager, au sein de son association et dans l'exercice de sa citoyenneté. Les Francas et les animateurs du Secours populaire devraient – si ce n'est pas encore fait – se rencontrer !

Le merveilleux de l'être humain, c'est aussi le pouvoir de dire non et de refuser le malheur, d'agir collectivement pour que le monde tourne mieux. ■

© DR

Les actions du SPF

Le Secours Populaire Français a pour objet de venir en aide aux plus démunis dans le respect des Droits de l'homme et donc des Droits de l'enfant. Il décline ses actions de solidarité par campagne tout au long de l'année avec très souvent l'enfant au centre de ses priorités.

• La campagne **Don'action**, vente de tickets de tombola, permet de collecter des fonds pour le fonctionnement de l'association (dépenses pour l'entretien des locaux, les assurances…) et des clubs « Copain du Monde ».

• À travers la **campagne internationale**, le SPF agit dans 50 pays de tous les continents sur des programmes de développement souvent liés à la protection de l'enfant dans les domaines de l'accès à l'éducation, la santé, l'alimentation.

• Lors de catastrophes naturelles, de conflits, le SPF effectue des **missions d'urgence** auprès des victimes en France ou à l'étranger.

•Le SPF se mobilise fortement chaque été pour permettre à des centaines d'enfants de partir en centres de vacances ou familles de vacances. Fin août, pour les enfants privés de vacances, une grande journée culturelle et de loisirs, **« la journée des oubliés des vacances »** est organisée dans chaque région de France.

• À travers notre campagne **pauvreté précarité**, le SPF reçoit dans ses permanences d'accueil des milliers de familles et donc d'enfants pour des aides diverses : alimentaires, vestimentaires, écoutes, orientation.

• La campagne des **Pères Noël Verts** (vert de l'espoir) permet à des milliers de familles de fêter Noël comme tout le monde.

Enfin tout au long de l'année, les bénévoles et les enfants **« Copain du Monde »** se mobilisent pour mettre en œuvre toutes ces campagnes et se donner les moyens financiers d'y parvenir à travers la tenue de stands sur des fêtes, l'organisation de braderies, de spectacles, de collectes…

■ ***Dominique Desarthe***
Secrétaire générale de la fédération 72 et membre du Bureau national, SPF

© DR

Pour sensibiliser les enfants […] la malle se compose de nombreux livres, ateliers, jeux de société d'ici et d'ailleurs

Un CD-Rom pour les Droits de l'enfant

interactif

Produit par Les Francas de Lorraine – Champagne-Ardenne, le CD-Rom sur les Droits de l'enfant est composé de deux parties. Dans la première, de nombreuses ressources théoriques sur la Convention internationale, avec des articles, des textes, des photos etc. Dans une seconde, des pistes plus concrètes pour aborder leurs droits avec les enfants. Vous pouvez également consulter et imprimer des jeux, des projets d'animation et des idées pratiques rassemblées dans une mosaïque qui présente droit par droit des propositions pour les éducateurs.

Pour en savoir plus :
Union Interrégionale des Francas de Lorraine – Champagne-Ardenne
19, rue Camilles-Desmoulins
54510 Tomblaine
Tél. : 03 83 29 37 23
lesfrancasdelorraine@wanadoo.fr

Touqui, petit garçon de 10 ans, parcourt le monde à la découverte de mille et une merveilles de différences. De tous les sujets qu'un animateur engage avec les enfants, celui du racisme et du droit à la différence est sans doute l'un des plus délicats.

La Malle de Touqui

L'Association départementale des Francas de Dordogne propose aux équipes des CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) une malle pédagogique destinée à aider les animateurs à aborder ces questions avec les enfants. Son principe est d'apporter des supports à la réflexion et à l'animation d'ateliers sur ce thème par la découverte de l'autre, des cultures. La Malle de Touqui *traite des différences d'ordre général, qu'elles soient physiques, mentales ou culturelles, du racisme, des questions de tolérance, de démocratie et de Droit de l'homme.*

C'est outil, né il y a 3 ans lors de la « *Semaine d'Éducation contre le Racisme* », d'un partenariat entre les Francas de Dordogne et l'association des Œuvres Laïques de Périgueux, circule aujourd'hui toute l'année dans les CLSH à la demande des équipes éducatives.

Contenu de la malle

Pour sensibiliser les enfants et favoriser leur expression sur les différences, la malle se compose de nombreux livres, ateliers, jeux de société d'ici et d'ailleurs présentant plusieurs cultures ou handicaps.

Un premier jeu conduit les enfants à prendre conscience que chacun est différent de l'autre. Puis, par un jeu de vignettes, ils échangent sur ce thème en s'appuyant sur l'actualité et/ou leur environnement quotidien. Des pochettes ateliers/jeux invitent ensuite les enfants à la découverte d'autres cultures (écriture chinoise, masques africains, recettes de cuisines, …) mais aussi de handicaps (surdité, déficience visuelle…).

Pour aider l'animateur dans l'utilisation de la malle, un dossier pédagogique propose une démarche d'animation globale, des fiches techniques d'animation, des ateliers ainsi qu'une documentation sur la lutte contre le racisme.

Bulles de réflexion

La Malle de Touqui a un volet création de BD, outil supplémentaire pour approfondir les échanges, les débats et les recherches sur un sujet. Les enfants imaginent une aventure arrivée à Touqui qu'ils traduisent ensuite en bande dessinée.

Un dossier technique de création de BD et une démarche d'animation est à disposition des animateurs.

Un exemplaire copié de la BD réalisée complète la malle valorisant ainsi la production des enfants auprès d'autres CLSH et ouvrant encore à de nouvelles discussions. ■

Pour en savoir plus : *Cathia Barriere*
Francas de Dordogne – 3, rue W-Rousseau – 24000 Périgueux
Tel. : 05 53 53 16 57 – Francas24@perigord.tm.fr

Le droit à la culture toute l'année…

Le Secours Populaire Français et le mouvement « Copain du Monde » se mobilisent toute l'année pour défendre le droit aux loisirs et à la culture et ce depuis bien longtemps. Dès la fin de la seconde guerre mondiale, des enfants de prisonniers et de déportés sont partis dans un centre de vacances dans les Ardennes.

Aujourd'hui, en s'appuyant sur les dossiers pédagogiques réalisés par l'association, le magazine « *Solidarité Junior* » et les animateurs du Secours Populaire Français interviennent dans les écoles, les centres de loisirs pour sensibiliser les plus jeunes à la solidarité, et aux droits de l'enfant, notamment au droit aux loisirs et à la culture, axe prioritaire pour l'association.

Les enfants, acteurs de la solidarité

Les enfants d'une école maternelle à Brette-les-Pins (dans la Sarthe) organisent ainsi chaque année une collecte de livres pour les espaces livres des permanences du SPF.

En 2004, des enfants d'une école primaire du Mans ont travaillé sur les Droits de l'enfant. L'aboutissement de ce travail a été l'organisation d'une journée entre la classe et des enfants d'une antenne rurale du Secours Populaire Français. Au programme : une visite pédagogique du musée de Tessée et un spectacle musical.

Signalons également le travail des enfants du centre de loisirs du Mans qui ont réalisé des tournesols en papier, vendus lors d'un spectacle réalisé pour leurs parents, afin de collecter de l'argent pour offrir des journées de « *soleil* » à des enfants défavorisés.

Toutes ces initiatives et bien d'autres encore, permettent non seulement une prise de conscience du non respect du droit aux loisirs et aux vacances mais aussi l'action concrète des enfants en ce sens.

■ ***Dominique Desarthe***
Secrétaire générale de la fédération 72
et membre du Bureau national, SPF
69, bd Émile-Zola – 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 85 01 28 – contact@spf72.org

Aucune différence à Toulouse…

Les enfants fêtent leurs droits chaque année, lors du 20 novembre, date d'anniversaire de la « *Convention internationale relative aux droits de l'enfant* ».

À Toulouse, les enfants ont choisi de reprendre « *le droit à la différence et à l'insertion sociale des enfants handicapés* ».

Ainsi, enfants de structures non spécialisées et enfants ayant un handicap ont pu se découvrir et partager ensemble des activités se référant aux dix principaux droits repris par « *Copain du Monde* ».

La lecture des droits choisis et une réunion autour d'un goûter ont clôturé cette merveilleuse journée.

Les enfants ont décidé de se revoir à la suite de cette rencontre. Pari tenu! Un carnaval dans un quartier de Toulouse a permis à ces enfants de défiler ensemble, et de montrer à nouveau l'exemple, en ne faisant aucune différence !

■ ***Jennifer Descatoire*** – Membre du Comité national
Fédération de Haute-Garonne, SPF
147, avenue des États-Unis – 31200 Toulouse

© Francas Deux-Sèvres

« Compte sur mes Droits ! »

Promouvoir la Convention internationale des Droits de l'enfant auprès des enfants et des jeunes eux-mêmes en permettant notamment à ceux des centres de loisirs de développer des actions de solidarité, telle est l'ambition du projet « Compte sur Mes Droits ! », édition 2004.

Daniel, un bénévole du Comité Départemental du Secours Populaire nous accueille avec beaucoup d'enthousiasme…

Une énergie commune…

L'association est particulièrement attentive aux problèmes de l'exclusion, de l'enfance et des familles défavorisées. Le Secours Populaire agit en parallèle sur le court terme, par des actions de solidarité d'urgence, et sur le long terme par des actions permettant l'accès aux loisirs, et à la culture. Faire travailler ensemble les Francas de Seine-Maritime et le Secours Populaire semble être la concrétisation de cette préoccupation commune.

… pour développer la solidarité

Daniel intervient et échange avec les enfants lors de nos émissions radio sur « *RADIO Francas* », notamment durant la semaine du 20 novembre. Il vient aussi à la rencontre de nos formateurs lors d'un accueil départemental et présente les possibilités d'ouvrir des « *Clubs Copains du Monde* ». Cette année, plusieurs formateurs participent à l'encadrement de la journée des oubliés des vacances. Durant l'été, des ateliers de lecture écriture menés conjointement ont pu être mis en place au sein d'une dizaine de structures. Les productions des enfants feront l'objet d'un recueil que nous présenterons au Festival du Livre de Jeunesse. À chacune de nos rencontres, de nouvelles idées naissent et nous espérons renforcer au fil du temps cette coopération aujourd'hui évidente.

■ ***Francas et Secours Populaire de Seine-Maritime*** *– francas.76@wanadoo.fr*

© Francas Deux-Sèvres

Bonne pioche

« Pour tes droits ; joue ta carte ! »
Les Francas de Poitou-Charentes ont choisi de se mobiliser pour la deuxième année consécutive autour de l'opération « Pour tes droits ; joue ta carte ! ».
Cette action est proposée aux différentes structures accueillant des enfants et des jeunes (écoles, collèges, centres de loisirs…).
Elle permet de faire comprendre aux enfants et aux jeunes qu'ils peuvent s'impliquer dans la mise en œuvre de leurs droits et permet une prise en compte de leur parole par les pouvoirs publics, tout en participant à la mise en œuvre de la Convention internationale des Droits de l'enfant (CIDE).
804 enfants de la région Poitou-Charentes ont pu s'exprimer en créant une carte postale pour cette deuxième édition, en s'appuyant sur deux articles de la CIDE.
La participation des enfants et des jeunes étant au cœur du projet des Francas, nous avons choisi de mettre à l'honneur cette année deux articles :
- l'article 13 relatif à la liberté d'expression, considérant l'expression sous toutes ses formes comme la première étape d'une démarche participative ;
- et l'article 23, relatif à la prise en compte des enfants handicapés.
Une exposition a pu être réalisée pour la valorisation des cartes postales.
La troisième édition sera lancée le 20 novembre 2004 !!!

Marie Roy
UR Poitou-Charentes
francas.poitou.charentes@wanadoo.fr

© PhotoDisc

Prendre le temps de **parler**, d'**échanger**, de **rire avec les enfants…**

Rencontre avec Aline Lebon, directrice du Centre de Loisirs de Vrigne-aux-Bois (Ardennes)

Aline, tu es directrice-adjointe au Centre de Loisirs de Vrigne-aux-Bois, dans les Ardennes. Peux-tu nous présenter ce centre en quelques mots ?

Le Centre de Loisirs de la commune de Vrigne-aux-Bois est ouvert six semaines pendant l'été. On accueille en général 180 enfants en moyenne, âgés en 4 et 13 ans.

Comment se traduit la participation des enfants dans le Centre de Loisirs ?

La participation des enfants fait partie intégrante du projet éducatif de la commune depuis de nombreuses années. En fonction des équipes qui se sont succédées, elle s'est traduite de différentes manières mais toujours avec le même état d'esprit. Quelles que soient les modalités choisies, c'est toujours la relation avec les enfants qui est privilégiée. Les animateurs et les directeurs prennent le temps de parler, d'échanger, souvent de rire, avec les enfants. Pour nous, la participation doit être un état d'esprit général, et ne pas se traduire uniquement par les moments de concertation.

Et justement quels sont ces moments de concertation ?

Nous n'avons pas souhaité cette année mettre en place un dispositif du type *conseil de centre*, avec un système de délégation. Nous lui avons préféré une sorte d'*assemblée générale permanente*, animée tous les jours par chaque animateur et son groupe. Avant l'heure du départ des enfants, toutes leurs remarques et propositions sont notées dans un recueil, baptisé *Le gros livre*. Nous reprenons ensuite lors de la réunion de travail du soir tous les gros livres avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, et répondons par écrit aux remarques formulées.

Le lendemain en début de matinée, chaque animateur fait un point sur les réponses des adultes.

C'est un peu austère comme fonctionnement ?

Pas du tout. Nous avons souhaité qu'il y ait une trace écrite de l'avis des enfants et des adultes pour suivre au jour au jour l'évolution des remarques et des propositions. Et puis la trace écrite permet de montrer que nous prenons au sérieux les remarques.

Par exemple, un groupe a proposé un soir d'aller à la mer la semaine suivante. Après avoir travaillé le projet avec les enfants, nous avons imaginé avec eux une sortie respectant au maximum les envies de chacun et les contraintes du centre de loisirs.

Le but n'est pas de répondre à tous les désirs, mais d'expliquer, de négocier, pour que chacun puisse trouver sa place dans le centre.

Quelles sont les conditions de réussite de ce dispositif de participation ?

Le gros livre permet de mesurer au jour le jour l'implication des enfants. Pour qu'il y ait une réelle participation, il faut former les enfants. Ce dispositif a donc l'avantage de pouvoir prendre le temps chaque jour, à travers des situations concrètes, de former à la participation.

Les animateurs ont une place essentielle dans cette démarche. Ce sont eux qui animent les moments de débats. Il est donc primordial que nous les formions davantage à écouter les enfants et à organiser les échanges.

Avec l'équipe, nous avons pris le temps pendant les réunions de préparation d'expliquer les enjeux de la participation et d'imaginer des dispositifs. Il nous faudra l'année suivante les accompagner encore plus dans l'organisation de ces moments. La participation des enfants ne peut être effective qu'avec la participation des animateurs. Les deux ne sont pas dissociables.

Enfin je dirai que les directeurs sont les garants du bon fonctionnement : en étant le plus possible sur le terrain, ils accompagnent, ils aident, ils font évoluer la démarche.

© PhotoDisc

Existent-ils d'autres modalités de participation au centre de loisirs de Vrigne-aux-Bois ?

Oui, et ce depuis plusieurs années. En fait, on est reparti de l'échelle de Hart* pour les imaginer. Chez les plus petits, l'équipe d'animation sollicite l'avis des enfants très souvent, à travers une méthode ludique. Chez les pré-ados, nous permettons aux jeunes de monter une semaine de projet en leur donnant les moyens de le préparer (budget, téléphone, matériel etc.). Nous organisons également pour chacune des tranches d'âges une « *cafétéria* » entièrement gérée par les enfants.

Vous accueillez également chaque été des jeunes qui souhaitent réaliser des projets ?

Oui autant que possible. L'année dernière, une animatrice, Lucile, était mise à disposition pour accompagner 4 jeunes de 13 à 16 ans. Ensemble, ils ont imaginé une base de loisirs d'activités pour la petite enfance. L'idée est venue de nous, mais ce sont les jeunes qui ont travaillé sur l'organisation et le contenu. Au final, plus de 150 petits de 4 à 6 ans de tout le département sont venus vivre ce que ces animateurs juniors avaient préparé.

Pour Florian, Wilfried, David et Claire, ce fut l'occasion de découvrir le monde de l'animation à travers la mise en place d'un projet qui leur ressemblait vraiment.

Aline, qu'est-ce qui te semble le plus important dans la participation des enfants en centre de loisirs ?

En fait, je pense que la participation est vraiment importante parce qu'elle donne du sens à ce qu'est un centre de loisirs. Un loisir, pour nous adultes, c'est ce que l'on fait par choix et par désir. Or, bien souvent, les enfants viennent un peu par obligation. Ce qui semble contradictoire. Donc si on prend en compte l'avis des enfants et des adultes pour décider ensemble de ce que l'on va faire ou vivre, alors là, on est vraiment dans un lieu éducatif.

Qui actuellement peut prendre le temps tous les jours d'écouter les enfants et surtout de prendre le temps de leur répondre, de leur expliquer ce qu'on fait, pourquoi on le fait et de décider ensemble de ce qu'on va vivre ?

Je pense vraiment que si on prend le temps de le faire, l'effet boule de neige va intervenir et chacun pourra alors tenir une place dans son milieu et devenir un citoyen. Progressivement, on passe de consommateur à acteur et c'est là que ça devient intéressant.

■ ***Propos recueillis par Stéphane Grulet***

* L'échelle de Hart est une échelle de mesure de la participation des enfants dans les projets, en huit niveaux, réalisée par Roger Hart. Dans certains de leurs travaux, les Francas ont utilisé cette échelle en la simplifiant à cinq niveaux.

Action !

Ça tourne !
Les Francas de Lorraine – Champagne-Ardenne ont réalisé un reportage sur la mise en place des moments de participation en centre de loisirs. Ce film sera présenté au congrès des Francas à Nantes et sera disponible prochainement en DVD.
Renseignements : *Union Interrégionale Francas de Lorraine – Champagne-Ardenne.*
Sur le web : *www.francaslca.net.*

© DR

Le fonctionnement **contractuel**

Dans le cadre de ses centres de vacances, lieux de pratique et de réflexion, l'association Voilco-Aster expérimente le fonctionnement contractuel avec toutes les tranches d'âges. Ce mode d'organisation s'articule autour de deux clés : le Forum et l'Homme du jour.

Le Forum

C'est l'assemblée quotidienne du centre de vacances qui permet d'évaluer et de gérer la vie collective, en tenant compte des règles négociables et non négociables. Ces dernières, peu nombreuses, sont déterminées par la législation et les activités pratiquées. Quant aux règles négociables, elles sont proposées, discutées et adoptées par la collectivité, enfants et adultes confondus, lors du forum.

L'Homme du jour

C'est le garant quotidien de ce fonctionnement ; chaque animateur assume cette fonction à tour de rôle. Il anime le forum et recueille les propositions de chacun. Il veille à la gestion des sorties de contrat, sous le contrôle du groupe.

La sortie de contrat

Est considéré comme une sortie de contrat, tout manquement par un adulte ou un enfant, à l'une des règles établies. Cette situation donne lieu à une discussion au forum, au cours de laquelle la personne concernée peut s'expliquer, la sortie de contrat étant pointée par le groupe. Jusqu'au forum suivant, pendant lequel il peut proposer son retour dans le contrat, sous une forme qu'il aura choisie avec l'assentiment des autres, l'individu hors contrat est soumis à un fonctionnement autorisation/interdiction qui ne diffère en rien de ce qu'il vit habituellement.

Responsabilité et citoyenneté

Ces pratiques tendent à rendre chaque enfant responsable de ses actes au sein du groupe et acteur de ses vacances. C'est une façon de procéder, un exemple de pratique réelle de la citoyenneté, qui a évolué et évoluera au cours du temps en fonction des apports des différents animateurs et cadres de l'Association.

■ ***Christophe Menvielle***
Président de Voilco-Aster
Charlotte Kaufmann
AD des Francas de Corrèze

Pour en savoir +

Association Voilco-Aster
2, rue de la Bride
19000 TULLE
Tél. : 05 55 26 79 33

Association départementale des Francas de Corrèze
38, av. Alsace-Lorraine
19000 TULLE
Tél. : 05 55 26 42 16
Francas19@cegetel.net

Avoir un bon copain...

Le dire pour agir

L'idée est de développer l'éducation à la solidarité auprès des enfants par le biais de jeux portant sur la connaissance des droits des enfants et sur la solidarité entre les personnes.

Les cahiers « Le dire pour agir Copains du Monde » *sont un moyen d'expression par le dessin, le collage de mots individuels ou collectifs.*

En complément de ces écrits, les thèmes abordés peuvent être repris lors d'une semaine radio-débat sur un quartier, comme l'école Giraudoux à Tours l'a expérimenté avec la radio Francas et l'a finalisé avec un film sur le Père Noël Vert.

Ces moments privilégiés permettent de mettre en mouvement les enfants pour aider au développement de projet SPF sur l'aide aux enfants en France ou à l'étranger (correspondance d'enfants avec nos partenaires argentins, collecte Père Noël Vert...)

Régis Royer
Membre du Comité National fédération 37, SPF
118, Boulevard Tonnellé
37000 Tours
contact@spf37.asso.fr

Voyage en... *le journal des enfants*

Tout au long du mois de juillet, les enfants du centre de loisirs de La Caravelle ont réalisé un journal. L'idée de départ était de faire une édition par semaine mais très vite l'équipe a mesuré l'importance du temps que cela demandait aux enfants et a décidé d'en faire un seul pour le mois.

L'objectif de cette action qui s'inscrivait dans l'opération « *Été 2004* » des Francas, était de permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs vacances au centre de loisirs.

Laisser libre cours aux idées…

Nous avons construit notre animation en plusieurs temps. Pour débuter, un échange avec les enfants, sur leur connaissance de la presse a permis de développer une culture commune au groupe. Ensuite, nous avons utilisé la charte de déontologie de la presse jeune éditée par l'association *J Presse*, afin de définir la ligne éditoriale. Les enfants ont souhaité que chaque groupe d'âge, ainsi que les animateurs aient un espace défini pour s'exprimer et que ce journal informe, permette d'apprendre des choses et soit amusant.

Après un débat très riche, le titre a été choisi : « *Voyage en…* ». Ce titre s'adaptant parfaitement au nom du centre de loisirs, La Caravelle, et à deux de ses objectifs : la découverte et l'invitation au voyage.

Cette phase d'élaboration finie, nous sommes passés à la réalisation du contenu. Cela se déroulait assez régulièrement sur les temps informels. Les enfants produisaient articles et dessins, jeux, essentiellement en relation avec les activités du centre de loisirs, puis les numérisaient.

Une fois la mise en page et les corrections faites, l'édition du journal a été réalisée par la mairie, la distribution par les enfants lors de la kermesse familiale de fin de centre et par envois postaux.

… des petits et grands

L'équipe a choisi de développer cette action avec l'ensemble des enfants du centre. De façon naturelle, les 9 à 11 ans sont devenus moteurs et fédérateurs de l'ensemble des enfants (de 4 à 14 ans) sur le projet.

Le rôle des animatrices lors de cette animation était principalement d'accompagner les « *journalistes en herbe* » dans leur action. Elles enrichissaient les discussions, proposaient des techniques – par exemple pour réaliser des interviews, des jeux – et motivaient les enfants…

Notre choix était de laisser libre l'expression, tout en restant dans les cadres définis au départ. Cette démarche, selon moi, a favorisé l'expression naturelle des enfants.

Pour compléter l'action éducative et avoir un volet « communication », nous avons introduit l'expression des adultes par un article du *Dauphiné Libéré* sur la Caravelle. Le résultat est un journal, non censuré par les adultes, qui raconte en toute spontanéité et sincérité la vie du centre de loisirs.

■ ***Éric Tondelier***
Association départementale
des Francas de Savoie
etondelier@club-internet.fr

La vie d'un club « Copain du Monde »

Les clubs* Copain du Monde*, il n'y en a pas qu'un. Créés en 1992 afin de rendre effective la Convention Internatiopnale des Droits de l'Enfant et de la faire respecter, ces clubs sont ouverts à tous les enfants de 6 à 12 ans. Aidés par les adultes qui les entourent et les animateurs du Secours Populaire Français, ils mettent en place des projets de solidarité qu'ils suivent jusqu'à leur terme en inventant les moyens et les formes de leurs actions.

Le club de La Chapelle-St-Mesmin...

En action depuis 2001, mais ne revendiquant leur naissance réelle qu'en 2004, les jeunes du club ont déjà participé plusieurs fois à des actions de solidarité : vente de bracelets brésiliens pour les orphelins du SIDA en Afrique, messages et dessins pour les enfants de Toulouse après l'explosion de l'usine AZF, réalisation d'une fresque pour des enfants du Togo... Certains d'entre eux ont même été à Orléans pour la Journée des droits de l'enfant. Sans oublier l'exposition à la bibliothèque de tableaux faits avec des collages.

… en action

Et leurs actions ne s'arrêtent pas là… Dès qu'ils le peuvent, les enfants répondent présents : stand à la brocante de la ville après le tremblement de terre en Algérie, aide des écoliers suite à celui du Maroc.

Mais leurs activités ne sont pas uniquement tournées vers l'étranger. Ils sont également là pour les personnes âgées de leur ville. Trois visites ont déjà été organisées à la maison de retraite. C'est l'occasion d'emporter de petits jeux, des fleurs, des gâteaux et aussi de bavarder, de chanter, de se promener... « *et de faire des bisous aux mamies qui ne veulent plus nous quitter* » disent même Chafak, Aourdia ou Cathy.

Et les projets ne manquent pas : Asma et Gaëtana rêvent de préparer un spectacle à la rentrée...

© L. Pennec, SPF

Club Copain du Monde à Périgueux : préparation de la journée des Droits de l'enfant

■ ***Club Copain du Monde*** – La Chapelle-St-Mesmin

Mo.Ki.

un projet innovant de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'objectif général de ce projet global de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants initié par l'Arbeiterwohlfahrt (AWO, fédération d'entraide sociale allemande, cf. Camaraderie *n° 265, p. 19) est de prévenir les répercussions négatives que peuvent entraîner la pauvreté au sein de la famille sur les chances de développement d'un enfant tout au long de sa vie.*

Le point de départ du projet était de garantir un accueil de jour pour les enfants de 0 à 14 ans par la création de *Kindertagesstätte* (maternelle, garderie ou centre de loisirs) dans ce quartier de la ville de Monheim (région du Bas-Rhin) dont le visible besoin de rénovation s'accompagnait d'un ensemble de symptômes propres aux quartiers défavorisés telle que la précarité matérielle et financière de ses habitants. De cette situation précaire résulte un nombre croissant d'enfants et d'adolescents placés en foyers d'accueil et un taux inquiétant de jeunes victimes de problèmes physiques ou psychiques.

Synergie « éducative »

L'ambition du projet Mo.Ki. (*Monheim für Kinder* – Monheim pour les enfants) est de prévenir l'exclusion des enfants et des jeunes en tenant compte de la situation de l'individu dans sa totalité, en impliquant aussi bien la famille que les éducateurs ou les enseignants qui gravitent autour de l'enfant et en favorisant la mise en réseau des divers services sociaux du quartier.

Le projet Mo.Ki. qui a débuté en 2003 repose sur un travail interdisciplinaire soigneusement coordonné. Une chaîne de prévention a été créée entre les différents professionnels, institutions et services intervenant auprès des jeunes dès leur naissance jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle. L'action menée en amont dans les lieux d'accueil de jour pour enfants MoKi contribue fortement à la réussite de ce projet sur du long terme.

Protection et prévention

Quatre domaines d'interventions-clés ont été identifiés :

- L'adaptation des structures d'accompagnement des enfants et des jeunes aux besoins pour prévenir la pauvreté.
- Une formation plus pointue en matière sociale, de santé et de l'accompagnement à l'apprentissage de la langue pour les travailleurs et enseignants encadrant les enfants.
- Un travail en direction des familles.

• La mise en réseau d'institutions et de services déjà existants dans le quartier et la promotion des nouvelles initiatives.

Des groupes de travail se regroupent hebdomadairement pour évaluer les effets de synergie entre les acteurs du réseau et pour réfléchir aux initiatives à venir. Le projet est relayé publiquement par les médias et des actions de soutien sont menées pour obtenir l'aide financière ou morale tout particulièrement d'autres institutions et organisations actives dans le secteur de la protection des enfants et des adolescents.

Le projet a gagné le prix remis au meilleur projet de prévention en Allemagne.

■ ***Jürgen Otto***
Représentant AWO au niveau de la région Niederrhein
et de la Ville de Essen
juergen.otto@axo-niederrhein.de

Solidarité pour les enfants du Maroc

Un crayon, un cahier, ce sont des outils à la base de toute éducation scolaire. Pourtant certains enfants n'ont même pas de quoi se les procurer.

La dernière lettre de Solidarité Laïque revient sur la campagne « *Un cahier, Un crayon* » lancée il y a maintenant 4 ans avec l'appui de la CAMIF et de la MAIF. Le produit de la collecte des années précédentes a déjà profité à Haïti, à l'Afghanistan et à l'Afrique de l'Ouest. Cette fois, c'est au tour des petits marocains d'avoir la possibilité de suivre à l'école en écrivant sur un cahier.

La campagne se déroulera du 2 septembre au 15 novembre 2004 et fonctionnera comme les autres années. Les adultes ou les enfants désireux de se mobiliser pour le Maroc peuvent donner du matériel scolaire neuf, ou faire un don à Solidarité Laïque. Celui-ci permettra l'achat de fournitures sur place. Que ce soit au sein d'une école, d'une entreprise, d'une association ou d'un immeuble, tout le monde est à même de participer.

À l'école, et au centre de loisirs également, au-delà de la collecte en elle-même, à laquelle nombre d'enseignants répondent présents, c'est un temps d'éducation au développement et à la solidarité internationale en classe.
Nombre de jeunes se sentent concernés et donnent volontiers à d'autres enfants ce que eux obtiennent plus facilement. Concrètement relayé en classe, ce simple geste peut être le départ de débats, de réflexions plus larges sur les thèmes de solidarité, d'entraide, ou même de présentation du pays.

Pour en savoir plus :
Solidarité Laïque – 22, rue Corvisart – 75013 Paris
Tél. : 01 45 35 13 13
E-mail : uncahier.uncrayon@solidarite-laique.asso.fr
www.solidarite-laique.asso.fr

ou **CAMIF Solidarité** : camifsolidarite@camif.fr
ou **MAIF** : www.maif.fr

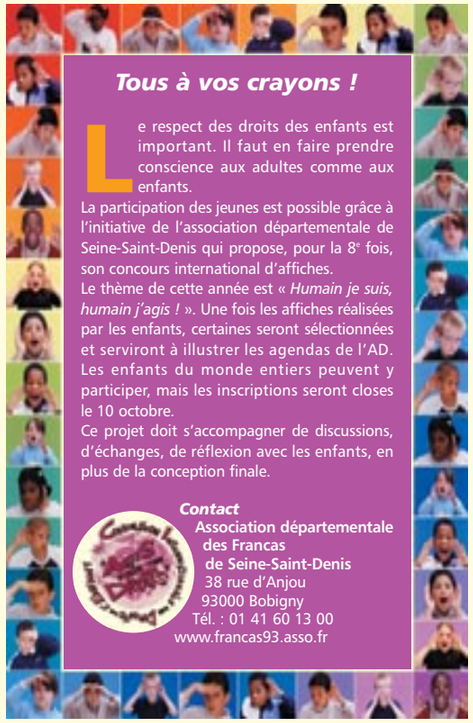

Tous à vos crayons !

Le respect des droits des enfants est important. Il faut en faire prendre conscience aux adultes comme aux enfants.
La participation des jeunes est possible grâce à l'initiative de l'association départementale de Seine-Saint-Denis qui propose, pour la 8e fois, son concours international d'affiches.
Le thème de cette année est « *Humain je suis, humain j'agis !* ». Une fois les affiches réalisées par les enfants, certaines seront sélectionnées et serviront à illustrer les agendas de l'AD. Les enfants du monde entiers peuvent y participer, mais les inscriptions seront closes le 10 octobre.
Ce projet doit s'accompagner de discussions, d'échanges, de réflexion avec les enfants, en plus de la conception finale.

Contact
Association départementale des Francas de Seine-Saint-Denis
38 rue d'Anjou
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 13 00
www.francas93.asso.fr

Éduc'Action, le kit du partage

Éduc'Action est avant tout un temps de détente et de loisirs qui permet aux enfants et aux jeunes, dans les centres de loisirs, d'exprimer leur solidarité avec les enfants des pays du Sud qui n'ont pas accès à l'éducation ou étudient dans des conditions extrêmement précaires.

Présenté sous forme de kit, *Éduc'Action* permet la préparation d'une journée de découverte d'un pays du Sud, au travers d'activités ludiques. Les films et expositions proposés pour débattre de la place de l'éducation dans le monde et des réalités socio-économiques des pays en voie de développement, amènent petits et grands à porter leur regard « plus loin ».
Ce kit d'animation, permet de découvrir les projets soutenus, les pays concernés, mais aussi de mener des activités et de mieux comprendre les réalités et les enjeux de l'accès à l'éducation pour tous.

Parmi les projets soutenus, celui du Cameroun, parrainé par les Francas, consiste en l'achèvement d'une structure éducative, complémentaire à l'école, en rendant plus performante l'adduction en eau. En effet, le puit creusé dans le projet initial, s'avère insuffisant face à la fréquentation du centre d'accueil.

Nous pensons que le temps des loisirs peut être un moment propice pour sensibiliser et réfléchir. C'est aussi l'occasion de mettre en place des opérations de collecte (organisation d'un goûter solidaire, d'un mini-concert avec droits d'entrée) en soutien à nos programmes d'aide au développement par l'éducation.

■ ***Jean-Yves Crenn***
Direction nationale Actions européennes et internationales
jycrenn@francas.asso.fr

ON EN PARLE ENCORE !

« Petites boîtes, jolies boîtes… »

Les enfants doivent-ils consommer de l'activité ou peut-on les mettre en situation d'en devenir les acteurs en apprenant à maîtriser les différentes phases de son déroulement ?

C'est le pari du fichier « *petites boîtes* » qui, à partir de propositions diverses, met les participants en situation de conduire la réalisation d'un projet de la manière la plus autonome possible.
Après avoir rassemblé le matériel et les matériaux nécessaires (certains se trouvent dans la petite boîte, d'autres pas) chacun, seul ou en petit groupe, pourra réaliser un jeu ou un jouet, un objet décoratif, des éléments de costumation, en se référant aux différentes phases proposées.

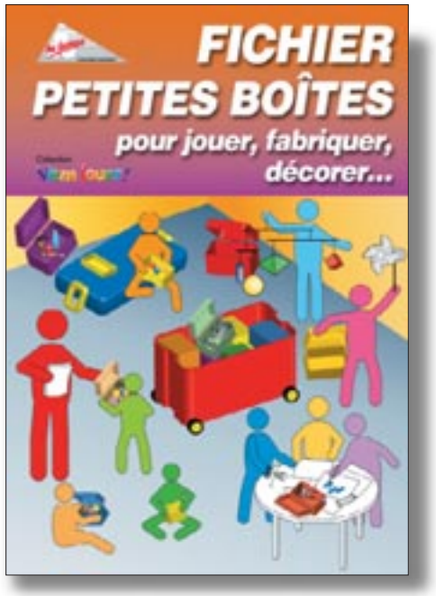

Et l'animateur ou l'enseignant ? Il a, bien sûr, un rôle essentiel à jouer. D'abord il lui revient d'imaginer puis de réaliser les petites boîtes qui provoqueront la mise en place de telle ou telle production. Ensuite il aura à créer les conditions permettant leur utilisation dans des circonstances variées : dans un atelier, une ludothèque, dans des centres de loisirs ou de vacances, en classe. Il pourra ainsi faire découvrir des principes simples, favoriser la manipulation d'objets, éveiller la curiosité… Il devra aussi organiser matériellement l'activité : préparer préalablement les « *petites boîtes* », rassembler le matériel supplémentaire nécessaire, aménager l'espace… Il pourra ainsi accompagner les enfants dans leurs réalisations en trouvant avec eux les moyens de les utiliser et de les valoriser.

Le dossier pédagogique qui précède 40 fiches d'activités permettra à chaque éducateur de réaliser la malle mobile et ses petites boîtes, mais aussi, en fonction des domaines d'activités qu'il souhaite aborder, d'en inventer beaucoup d'autres en y associant les enfants.

Fichier « Petites Boîtes »,
disponible dans toutes les Associations Départementales des Francas.

À chacun sa ville

La ville… lieu en mouvement, zone d'échanges, de circulation, de construction, mais aussi source de bruit, d'exclusions… La ville d'hier, d'aujourd'hui, de demain… La ville dans tous ses états, c'est au Forum des Sciences de Villeneuve-d'Ascq que l'on pourra la découvrir du 25 septembre 2004 au 15 mars 2005, à travers l'exposition « *Construis ta ville* ». En plus d'une partie réflexion, toute une aire est consacrée à la manipulation et à l'expérimentation, pour réaliser soi-même des ponts, des tours, ou beaucoup d'autres choses.
Construis ta ville
À partir de 7 ans – Forum des Sciences - Centre François Mitterrand
1, Place de l'Hôtel-de-Ville – 59650 Villeneuve-d'Ascq
www.forum-des-sciences.tm.fr – 5 €, tarif réduit : 3,5 €

Avec la ceinture, j'assure !

Tel est le nom de la 18e campagne nationale d'éducation à la sécurité dans les transports de jeunes, menée par l'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP), en partenariat avec la Sécurité Routière et Irisbus. Le thème de cette année est le port de la ceinture de sécurité.
En voiture ou en bus, il est obligatoire d'attacher sa ceinture afin d'éviter l'éjection du véhicule en cas d'accident. Le non bouclage de la ceinture de sécurité est aujourd'hui responsable de la majorité des décès.
Des supports pédagogiques variés existent à l'ANATEEP et sont à la disposition des accompagnateurs. Que ce soit par le visionnage de vidéos, le commentaire de livrets ou l'animation du jeu de société Ludocar, le but est toujours le même : faire comprendre aux enfants le danger des véhicules, leur rappeler les règles de sécurité et les sensibiliser à la citoyenneté. L'utilisation des transports collectifs peut effectivement être un moyen d'aborder la question du respect de l'autre.
Semaine d'action du 18 au 23 octobre
ANATEEP – 8 rue Edouard-Lockroy – 75011 Paris – Tél. : 01 43 57 42 86
www.anateep.asso.fr – E-mail : anateep@anateep.asso.fr

Des animaux à connaître…

« Sauvegarde » est une collection de livres documentaires largement illustrés sur l'agriculture et la biodiversité. Ses deux dernières parutions traitent d'animaux qui, de tous temps, furent utiles à l'homme : les abeilles et les ânes. De la récolte du miel aux dangers des insecticides, en passant par la vie dans les ruches et le travail des apiculteurs, *Des abeilles* retrace l'histoire de cet insecte providentiel. *Des ânes et des mulets* dresse un tour d'horizon du monde de l'âne, de ses usages anciens aux récentes recherches sur le lait d'ânesse. Aujourd'hui reconnu pour ses qualités physiques ou son rôle inattendu de psychothérapeute, il est l'incontournable compagnon de randonnée. Qui a dit que les ânes étaient des têtes de mules ?…
Des abeilles – Philippe Marchenay, Laurence Bérard
Des ânes et des mulets – Janine Carette
Édition Gulf Stream – À partir de 10 ans
Format 15,5 x 22 – 68 pages – 12,50 €

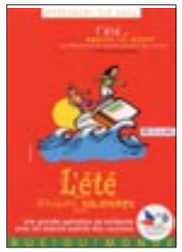

L'été des bouquins solidaires… suite !

Nous vous en parlions dans la rubrique « *On en parle encore !* » du n° 265, les Éditions Rue du monde lançaient fin mai, en partenariat avec le Secours Populaire Français et Harmonia mundi, l'opération « *L'été des bouquins solidaires* ». Celle-ci visait à offrir des livres à des enfants ne partant pas en vacances. Pour deux ouvrages, Rue du Monde s'engageait à en offrir un troisième à un de ces enfants.
L'action a très bien fonctionné et nous vous en livrons ici les résultats. Près de 500 libraires ont participé à cette initiative permettant ainsi la remise, le 18 août, de 5 200 livres aux enfants bénéficiaires. Une belle démarche qui, on l'espère, sera renouvelée.

C'est du 8 au 14 août 2004 à Barcelone que s'est déroulé le 3e Festival Mondial de la Jeunesse auquel ont participé des milliers de jeunes du monde entier. Le Festival est un espace de rencontre complètement conçu et mené par des organisations de jeunesse de tous les continents. C'est un espace fondé sur la démocratie, la laïcité, la pluralité, l'égalité et le respect. Un espace engagé, revendicatif, novateur, drôle, critique et constructif. C'est une occasion unique pour les plates-formes régionales de jeunes et pour les organisations de tous les continents de partager des idées et des projets.

© FMJB2004

© FMJB2004

Mais avant tout, pour le participant lambda, le festival c'est... rien qu'une infime partie de cet immense ensemble qu'est le Forum Barcelona 2004. De la marche agrémentée d'un peu de marche, mais surtout beaucoup de marche, le forum c'est ça !

Et puis il y a l'attente parce que dans un groupe, il faut être synchro : pas facile compte tenu des multiples contraintes liées à la sécurité (ici croyez-moi, il ne pourra rien vous arriver en dehors d'une petite insolation), de l'éloignement des différents sites (forcément, c'est GRAND), sans oublier la communication interne parfois aléatoire (qui n'a pas égaré quelqu'un au moins une fois ?!).

CITOYENS DU MONDE

Quand Barcelone se met à l'heure mondiale de la jeunesse

Gigi de son nom de code, est une jeune bénévole du journal « *35* », support réalisé par l'Association Objectif Jeunes, partenaire de l'Association Départementale des Francas des Pyrénées-Orientales. Elle nous livre ses émotions.

Construisons le monde…

« Nous y voilà enfin à ce fameux festival, tous partants que nous étions pour rencontrer des jeunes du monde entier, échanger des idées, s'enrichir les uns les autres, bref, changer le monde, voire même en créer un nouveau : "let's build the world", "construïm el mon", "construimos el mundo", "construisons le monde".

© FMJB2004

Les participants : des jeunes. Mais qu'est-ce qui les caractérise ces jeunes finalement ? Nous voici face à une très grande diversité de peuples abordant le Festival selon des angles inévitablement différents, et, certains, osons, moins nobles que d'autres.

Entrons dans le détail. Ils se distinguent 4 catégories de préoccupations au sein des festivaliers : ceux dont l'unique objectif est de faire une giga fête cosmopolite, ceux qui rêvent de changer le monde (au moins un p'tit peu, s'te plait), ceux qui recrutent pour leur mouvement (c'est quoi le mot... propagande, non ?), et ceux qui voudraient bien changer le monde en faisant la fête (le pourront-ils ?).

… chacun à sa façon…

Si chacun œuvre selon des envies différentes qui parfois peuvent paraître paradoxales, l'image du Festival en est-elle pour autant moins belle dans son symbole ? Probable que non puisque la richesse de ce projet réside très exactement au carrefour de celles-ci. De belles idées émises dans une atmosphère festive, et pourquoi ne pas en profiter pour servir quelques intérêts un peu plus individuels, c'est humain après tout.

… mais tous ensemble !

On est à Barcelone, alors oui, IL FAIT CHAUD ! Et ce qu'il y a de chaud, c'est aussi l'ambiance. Il faut bien l'avouer, nous sommes quand même tous là pour faire la fête entre jeunes et c'est une des choses qui nous rassemble indéniablement. Sans aucun doute la magie de l'événement opère, la barrière de la langue n'a plus sa place car chacun semble n'en parler qu'une seule : celle de l'envie de connaître l'autre. La cérémonie d'ouverture a d'ailleurs bien donné le ton avec un auditorium rempli de toutes les délégations présentes dansant et chantant sur fond de musiques du monde et de messages de paix. La jeunesse a de l'énergie à revendre et compte bien le montrer. »

■ ***Gigi***

© FMJB2004

© FMJB2004

Rythmes africains à Barcelone

« Au-delà des débats, conférences, stands associatifs et autres démarches dites "sérieuses" ; le FMJ est aussi un lieu de divertissement, où l'on découvre des groupes de danse ethniques (Tahiti, Maroc…), des machines infernales qui prennent vie, des groupes musicaux inconnus (en tous cas pour nous), des improvisations de percussions…

Nous sommes dans une fourmilière de jeunes désireux de s'exprimer par tous les moyens, le but étant de faire le plus de bruit possible.

Faisons un gros plan sur un spectacle réalisé par une compagnie de danseurs et musiciens du Burkina Faso, les « Dodo ». Tout d'abord, des percussions lentes, une voix chaude et sucrée qui nous raconte une histoire (enfin on imagine, car je vous avoue que je ne parle pas le dialecte du Burkina), puis la musique s'accentue, un « homme zébu » fait son apparition, le conteur devient chasseur, abat le zébu d'un coup de carabine, s'approche pour le dépecer, mais celui-ci se rebelle, fait fuir l'homme, et nous assistons à la parade des animaux de la savane : des danseurs déguisés en singes, éléphants…

Puis des guerriers réalisent une danse rituelle, agrémentée d'acrobaties. Enfin, chacun d'entre eux recherche un partenaire dans le public pour participer. Je me suis donc précipitée pour pouvoir vivre de l'intérieur cette fable. Me voici transie par la musique, m'agitant en rythme avec les musiciens. Rien que de l'écrire, je revis cet instant intense, alors que le spectacle commence ! »

■ ***Chaharazade***

Tous pareils,

Travailler pendant une semaine avec des jeunes français et allemands de 13 à 18 ans sur la différence, cela paraît difficile. Et c'est vrai que c'est une entreprise difficile, mais pas impossible !

Rachid, Coralie et Jallel ont fait partie du projet d'échange franco-allemand organisé par l'association départementale des Francas du Gard. Depuis janvier 2004, ils se sont réunis régulièrement avec leurs 14 copains de quatre villages du Gard (Salles du Gardon, Communauté de Communes Coutach-Vidourle, Vauvert et Pujaut) pour faire connaissance et monter le projet avec leurs animateurs.

Tous différents !

Rencontres de talents

Cela n'a pas été une mince affaire puisqu'il est toujours difficile de réunir autant de monde d'une manière régulière. Mais nous y sommes arrivés et le 3 juillet, Rachid, Coralie et Jallel ont rencontré les 20 allemands de Brème sur le lieu du séjour : Le Martinet, petit village d'environ 500 habitants au milieu des Cévennes gardoises.

Le temps de faire connaissance avec les copains et de découvrir les lieux sympathiques, l'échange a pris de la vitesse. Et finalement, malgré les premières craintes, les autres n'étaient pas si étrangers. Les jeunes ont bien appris à se connaître et à passer outre la différence. Nous avons même monté un spectacle ensemble.

C'est dans quatre ateliers Hip-Hop que les jeunes ont choisi leur activité préférée de la semaine. Rachid s'est intéressé avec Cem à l'atelier DJ/scratch, Jallel a réalisé un graph avec Marcel et Stephanie, Coralie « s'est bougée » avec Vanessa dans l'atelier danse, Germain et Andy ont écrit un rap. Pendant toute la semaine, les jeunes ont approfondi leurs savoir-faire. Ensuite, ils ont présenté les résultats époustouflants lors du spectacle final auquel nous avions invité les habitants du village, d'autres Points Jeunes du département et tous les officiels. Nous avons même découvert des voix de chanteurs très doués.

Le Martinet donne des idées…

Alors, d'où venait l'argent qui a financé l'action ? De l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), du conseil général du Gard, du dispositif VVV, des structures impliquées dans le projet et des familles. La Communauté de Communes Vivre en Cévennes et surtout la commune du Martinet nous ont accordé l'accès à la piscine, mis à disposition toutes les infrastructures sportives.

Aujourd'hui, nous n'avons pas encore fini de parler du projet. Le vécu a beaucoup marqué tout le monde. Les français ont très envie de revoir les allemands à Brème en 2005 et les allemands reviendraient sur le champ s'ils pouvaient. Nous pensons même à élargir le partenariat à

© DR

d'autres pays : la Turquie, la Finlande, qui sait ? De plus, le petit village du Martinet restera gravé dans la mémoire des jeunes comme un endroit où ils ont vécu une superbe expérience.

La barre est mise haute pour continuer. Mais cela fait tellement plaisir de travailler sur la différence avec les jeunes !!!

■ ***Cornélia Göbel Aït-Ouaret***
AD Francas du Gard
francas.30@wanadoo.fr

PARTENAIRES

La Maison des Jeunes « Dom Harcerza »

Créée à Zielona Góra en Pologne le 1er juin 1986, la Maison des Jeunes « Dom Harcerza » est un centre d'éducation extra-scolaire qui organise les activités pour les enfants et les jeunes dans leurs temps libre. L'État ne leur fournit aucune aide, hormis leur structure d'accueil. Les enfants et les jeunes s'inscrivent librement, selon leur choix, et moyennant finance, dans plusieurs équipes artistiques, clubs et ateliers. Ils élargissent ainsi leur champs d'activités. C'est un lieu de rencontre où les parents peuvent confier leurs jeunes en toute tranquillité.

Un large éventail d'activités

La Maison des Jeunes organise plusieurs activités, concours, expositions de portée régionale et locale, comme par exemple, les concours de « graphie d'ordinateur », d'art plastique, de poésie, de danse et de chant. Elle propose, au sein des clubs et équipes artistiques, les activités suivantes :

1. *informatique,*
2. *céramique et arts plastiques,*
3. *photographie et cinématographie,*
4. *journalisme,*
5. *théâtre, musique et danse folklorique,*
6. *club échecs, de poésie, d'amateurs de mathématique,*
7. *chorale,*
8. *l'équipe vocal-dansante « Chichoty ».*

Depuis le 1er février 2004, la Maison des Jeunes abrite le centre régional du programme « Jeunesse Pour l'Europe ». Elle développe ainsi plus particulièrement les actions 1 et 5.

Partenariat et rencontres

La Maison des Jeunes est notre partenaire depuis plus de 10 ans et nous avons organisé, en particulier avec le groupe « Chichoty », des échanges de jeunes. Elle a également développé un partenariat étroit avec les membres du réseau de la FIEEA (Fédération Internationale pour les Échanges éducatifs d'Enfants et d'Adolescents) dont elle est membre. Une rencontre institutionnelle est prévue avant la fin de l'année en Pologne, et ceux qui sont intéressés pour développer des actions d'échanges avec la Pologne sont les bienvenus. Appel à tous : la Maison des Jeunes est très demandeuse de projets artistiques autour de la danse et de la musique…

■ ***Odile Mantier***
omantier@francas.asso.fr
■ ***Dom Harcerza***
Zielona Góra – Ul. Dzika G
Tél./fax : 068 3271892
mdk-dh@wp.pl

TERRITOIRE DE BELFORT

Semaine de la Paix

Cela fait maintenant deux ans que la semaine de la Paix est organisée par l'Association Départementale des Francas du Territoire de Belfort. Dans le cadre de projets tutorés, quatre étudiants de l'IUT de Belfort Monbéliard en première année de DUT « Carrières Sociales », option animation sociale et culturelle, y ont cette année collaboré.

Aujourd'hui dans l'actualité des médias, ou au quotidien, les enfants et les jeunes peuvent se rendre compte des nombreuses violences perpétrées dans le monde. En réaction à ces images, leur comportement peut avoir tendance à se modifier : haine verbale, violence morale ou physique, méfiance par rapport à autrui... C'est suite à ce constat que le Territoire de Belfort a décidé de sensibiliser les enfants et les jeunes aux phénomènes de violence et non-violence, afin de les amener à devenir des citoyens acteurs d'un monde respectueux des différences et en paix.

Le but de cette semaine du 10 au 14 mai était de sensibiliser les 250 enfants âgés de 4 à 16 ans à la paix et à la situation des enfants et des jeunes dans les pays en guerre. L'action visait aussi bien le temps scolaire que celui des loisirs. Divers thèmes ont été abordés lors de rencontres inter-centres : dangers des mines anti-personnels, conditions de vie des enfants-soldats, quotidien des enfants victimes de violences physiques ou morales...
Plusieurs supports ont été utilisés pour cela : des ateliers, la lecture d'un conte, un théâtre forum (vidéo présentée aux enfants qui ensuite rejouent la scène en y apportant leur solution), ou un quiz.

Francas du Territoire de Belfort
17, rue Michelet – 90000 Belfort – Tél. : 03 84 21 10 22
E-mail : francas90@wanadoo.fr

Au fil de l'eau

Grâce aux Francas des Landes, soixante enfants de 3 à 6 ans ont pu participer, durant les grandes vacances, à un mini-séjour. Ce regroupement, qui a lieu tous les ans, avait pour thème l'eau, son utilisation et ses propriétés. Tout un programme dans cette région plutôt chaude ! Durant trois jours, les enfants ont suivi l'histoire de Dame Saint-Jean. Cet itinéraire, conçu autour d'activités diverses (musique, arts plastiques, expériences scientifiques avec l'eau), leur a notamment permis de découvrir le village d'Onesse-et-Laharie. Pas moins de quinze animateurs ont été mobilisés pour entourer les enfant de huit centres de loisirs de la région. Une belle initiative de sensibilisation autour de l'eau pour ces enfants en vacances.
Francas des Landes
3, allée de la Solidarité
40000 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 46 33 54
E-mail : francas.landes@wanadoo.fr

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MEURTHE-ET-MOSELLE

Récupération = mode

Pour leur spectacle-concours de l'été, les jeunes des centres de loisirs des Francas ont décidé d'allier l'environnement et l'esthétisme. À partir de matériaux de récupération et de vieux accessoires, la quarantaine d'enfants âgés de 4 à 15 ans a dû non seulement réaliser les costumes, mais penser le défilé en lui-même, choisir la musique... Le but était bien sûr leur sensibilisation au tri sélectif et aux problèmes liés à l'environnement, mais il s'agissait aussi de faire travailler leur imagination. Le défilé final de leurs créations a été l'occasion de présenter et de valoriser leur travail.
Francas de Meurthe-et-Moselle
19, rue Camille-Desmoulins
54510 Tomblaine
Tél. : 03 83 33 11 71
E-mail : francas54@wanadoo.fr

Arts de la rue

Graff, danse hip-hop, rollers, skate... toutes ces activités ont été à l'honneur cet été au Skate-Park de la ville de Maurs, pour le plus grand plaisir des jeunes, amateurs de ce genre de loisirs. À l'initiative de cette opération, la municipalité et le Conseil Consultatif des Jeunes de la Commune, en partenariat avec les Francas du Cantal et l'association Session Libre. Outre l'aspect sensibilisation, l'objectif de cette manifestation était de transmettre aux jeunes l'esprit « cultures urbaines », basé sur la solidarité, l'échange et l'émulation, plutôt que l'esprit de compétition. Près d'une dizaine de jeunes de plus de 11 ans se sont entraînés, plus ou moins avec succès, à reproduire les acrobaties de leurs aînés. Le but était d'apprendre en s'amusant... pari réussi !
Francas du Cantal
Maison des associations
9, place de la Paix – 15012 Aurillac
Tél. : 04 71 48 63 37
E-mail : francasducantal@wanadoo.fr

CANTAL

Les J.O. dans tous leurs états

Les Francas de Saône-et-Loire et le Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny ont frappé fort en cette année olympique. Durant trois jours, 77 participants venus de 9 structures se sont engagés dans ces olympiades d'un genre particulier, « *Croque en Jambe, Drôle de J.O.* ». Un concept plutôt inédit a été mis en place : imaginer des jeux à caractère loufoque. Chaque équipe a dû édicté les règles et assurer l'arbitrage de son activité.
« *L'araignée périmée* » a côtoyé « *la Patate* » qui était tout près du « *Schott et plouf* »... Autant de moments pour s'amuser et vivre avec d'autres enfants. Des journées bien remplies pour ces jeunes et leur encadrement, entre les épreuves sportives et l'intendance du camp.
Francas de Saône-et-Loire
47, rue du Concours
71000 Macon
Tél. : 03 85 38 27 03
E-mail : francas.71@wanadoo.fr

SAÔNE-ET-LOIRE

© PhotoDisc

WEB TOUR

Éducation, vidéo, Internet : quel point commun ?

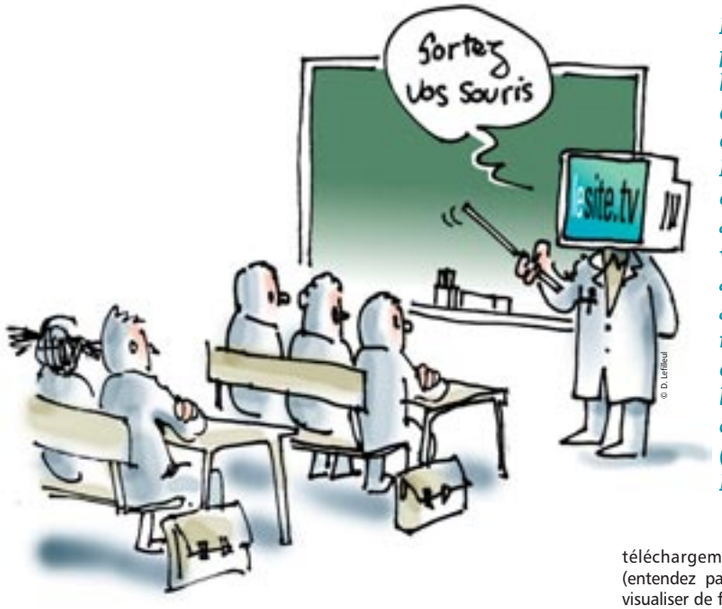

© D. Lefilleul

L'image au service de l'éducation ? Ceci n'est pas nouveau. Nous avons tous bénéficié durant l'un de nos cours, de photos, de dessins, de cartes géographiques, présentés par notre enseignant afin de nous illustrer ses propos. Peu à peu, ces supports visuels statiques ont été supplantés par une technologie plus vivante alliant sons et images : la vidéo. Seulement voilà : trouver le bon film, au bon format, avec une durée adaptée, et collant parfaitement au thème développé, ce n'est pas toujours facile. Internet tend à prendre le relais en terme de support de cours et de référence pour les élèves. Dans ce cas-là, pourquoi ne pas allier ces deux outils ? C'est le pari que www.lesite.tv (comprenez Service Interactif de Télévision Éducative) a relevé... et réussi.

Ce site proposé par France 5 et le Scérén-CNDP (réseau dédié à l'édition pédagogique pour les acteurs et les usagers du système éducatif du Centre National de Documentation Pédagogique), en partenariat avec des producteurs audiovisuels publics et privés, des opérateurs de réseaux, et des collectivités locales ayant équipé leurs établissements scolaires d'accès Internet haut-débit, a été conçu pour répondre aux besoins des enseignants, des documentalistes, et donc des enfants.

Les nouvelles technologies à l'École

Depuis quelques années déjà, les écoles, collèges et lycées, tentent de s'équiper en outils informatiques en achetant de nombreux ordinateurs mais aussi, lorsqu'ils en ont les moyens, en se connectant à la toile. Ceci s'explique non seulement par la volonté des directeurs de former les enfants à l'utilisation de ces nouveaux supports incontournables qui composent le monde du multimédia, mais aussi afin de permettre aux professeurs de se tenir au courant des nouveautés et d'actualiser leurs cours si nécessaire.

Premier service éducatif de vidéo à la demande, ce site offre en ligne des programmes audiovisuels libres de droits pour une utilisation en classe ou en centre de loisirs, par téléchargement, ou en streaming (entendez par là que l'on peut les visualiser de façon directe, sans avoir à les enregistrer sur le disque dur de son ordinateur, après avoir téléchargé le logiciel de lecture *Real One*). Ouvert depuis novembre 2003, ce site s'inscrit dans le cadre du dispositif éducatif de la chaîne France 5. Il s'adresse en priorité aux quelque 600 établissements répartis dans plus de 20 villes, départements ou régions déjà reliés à Internet.

Tous ces films sont accessibles sur abonnement *via* Internet ou par tout autre réseau haut débit ; pour cela, les formulaires sont en ligne sur le site.

De l'information en libre accès…

Diverses rubriques sont proposées : un catalogue des vidéos disponibles (plus de 800 séquences pédagogiques, soit quelque 79 heures de programmes), de la documentation pédagogique proposant soit des pistes de réflexion soit de véritables dossiers, un magazine hebdomadaire traitant notamment des pratiques pédagogiques innovantes, et des services pratiques destinés aux enseignants et aux élèves (forums, lettre d'information...).
Cinq disciplines sont concernées : l'histoire, la géographie, les sciences de la vie, les sciences de la terre, et la maîtrise de la lecture et des langages. Tous ces films sont en correspondance avec les programmes scolaires allant du primaire au baccalauréat. Il est d'ailleurs possible de rechercher directement le niveau souhaité, et de visionner un extrait de la séquence choisie.

… pour tous les acteurs de l'Éducation

À première vue, ce site s'adresse en priorité au monde scolaire. Ce n'est cependant pas le cas. L'éducation ne se fait pas qu'à l'école. Toutes les structures d'accueil des enfants et toutes les personnes y travaillant sont des éducateurs potentiels. L'image du trépied symbolisant la construction de l'enfant se vérifie très bien dans ce cas-là. L'enfant représente l'assise, qui ne peut être stable et équilibrée que si les apports de la famille, de l'école, et des structures de loisirs est plus ou moins identique.

Dans les structures de loisirs, et plus encore pour celles situées dans des locaux scolaires équipés, il est facile d'utiliser ces films vidéo. Les directeurs, comme les animateurs, peuvent s'y référer et les exploiter de diverses façons. Que ce soit pour se documenter personnellement, pour trouver des idées de thème d'activité, pour servir de base à un débat, ou pour illustrer une production réalisée par les enfants (pièce de théâtre, reportage vidéo, exposition…), ces petits films libres de droits, peuvent s'avérer très intéressants et enrichissants.

■ *Nadia Astruc*

Plus en savoir plus : www.lesite.tv
E-mail : france5education@france5.fr

Patrimoine en ligne
Vous cherchez une base de données et des actualités sur l'histoire des grands monuments de France ? Le site www.monum.fr/enfants/indexc.dml?lang=fr vous donne accès à une multitude d'informations classées par périodes ou par monuments, ainsi qu'à des jeux, des forums, et à une bibliographie.

Tralalilalère !
www.tralalere.com est un site ludo-culturel et musical pour les enfants de 3 à 10 ans. Que ce soient des extraits, des paroles de chansons, des découvertes d'instruments ou des jeux, Tralalère peut être une ressource importante. Pensez-y !

C'EST À VOUS

La parole est aux enfants…

L'été est souvent l'occasion pour les centres de loisirs de mettre en place des journaux de la vie des structures, faits par les enfants. Ces journalistes en herbe se sont exprimés sur les centres et les activités qu'ils y faisaient... Voilà, en quelques lignes, ce qu'ils pensent de leurs vacances dans les centres de loisirs.

Les activités proposées par les équipes d'animation aux jeunes plaisent-elles ?

« J'ai rien à dire, c'était tout bien, c'est tout ! » ; « Ce qui était bien, c'est la piscine parce que j'adore nager mais on pouvait pas s'amuser dans le grand bassin parce qu'il était profond » ; « J'ai apprécié la pataugeoire, la piscine, le cache-cache délivrance et les statues. Des fois, j'aime bien quand je suis de bonne humeur le matin, et quand je ne suis pas de bonne humeur j'ai pas envie car je préfère rester au lit » ; « Je me suis bien amusée, j'aimais bien quand je suis allée à la piscine, et j'aimais bien quand ma maman venait me chercher tous les soirs » ; « Il y a le Circuit Voitures qui est bien parce qu'il est grand, parce qu'il y a des enfants qui l'ont décoré, et puis voilà ! » ; « Un truc que j'ai pas du tout aimé ; c'est de marcher pour aller à la piscine ! » ; « J'ai aimé le foot parce qu'on a gagné ! » ; « Ce qui était pas sympa, c'est que les animateurs font des caprices pour rien ! » ; « J'ai bien aimé les activités bois, les perles. J'ai trouvé le centre super bien : on s'occupe bien des enfants et si on se blesse, on se fait soigner ».

Quand le CLSH de l'Ile aux mômes en Mayenne accueille un cirque...

« C'est extra bien, trop cool ! ! » ; « On a fait des assiettes, de l'équilibre sur une grosse boule, des pyramides, et également le funambule sur un fil » ; « Cette semaine, les activités que l'on a préférées, c'était de pouvoir faire du cirque et d'avoir pu tourner sur tous les ateliers : échasses, rouleau, échelles... ».

Et la nourriture à la cantine du centre, vous en pensez quoi ?

« Le repas que j'ai préféré cette semaine, c'était le bœuf - haricots verts qui était très bon, ainsi que les tomates farcies » ; « On a toujours des bons plats à la cantine ! Ce qui est dommage, c'est qu'il n'y a pas de frites à la cantine et qu'on n'a pas le droit de lancer les projectiles du goûter ! » ; « Ce que j'ai le plus aimé, c'est quand on a mangé des pommes de dauphines et aussi... je ne sais pas ! ».

...et aux animateurs aussi !

« Moi je fais ça parce que j'aime bien les enfants, j'aime bien faire des activités avec eux » ; « Au début, je n'étais pas sûre d'y arriver. Être animatrice d'un groupe de petits, ce n'est pas évident. Et puis maintenant, j'adore ça. On a une vraie complicité tous ensemble » ; « J'avais pas envie de les quitter. Vivement l'été prochain ! ».

© photoDisc